

13.45% Bons du Trésor Canada
 Éligible au REER
 Taux sujet à variations
 Min.: 30 000 \$
BURNS FRY (418) 648-9000
 Service à l'investisseur

LE SOLEIL

Celle dont vous rêvez!
BERLINE SEDAN LE BARON 1990
 Maintenant disponible
DIVALON
 CHRYSLER PLYMOUTH LEE
 2015, Boul. Charest, Ste-Foy 687-5510

LUNDI 2 AVRIL 1990

QUEBEC, 94^e ANNÉE, NO 94
 46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
 MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELEINE-GASPÉSIE-ABITIBI 50¢

35¢

LE SPORT



Pour Bergeron, une saison à oublier et à enterrer

Michel Bergeron a admis, hier, que dès septembre dernier, il savait que la saison ne serait pas de tout repos. Mais il était loin de penser que les Nordiques pourraient tomber aussi bas. Sauf que ce n'est pas le désarroi total dans la tête de Bergeron. « C'est sûr que c'est décourageant, a-t-il lancé. Mais d'un autre côté, l'avenir des Nordiques de Québec est assuré. Dans mon livre à moi, on fait un pas en arrière pour en faire un couple vers l'avant. » **S-2 et S-3**



Le Québec recevrait de 10 à 20 % moins de visiteurs en 1991 Les touristes craignent la TPS

WASHINGTON — Pour contrecarrer le ressac que l'imposition de la taxe sur les produits et services (TPS) risque de provoquer dans l'industrie touristique canadienne, le gouvernement fédéral envisage sérieusement d'accélérer le processus de remboursement aux touristes en confiant cette tâche aux boutiques hors taxe situées aux postes frontaliers.

par MAURICE GIRARD
 de la Presse canadienne

Car, contrairement aux Canadiens, les étrangers pourront se faire rembourser la taxe de 7 %

qui sera perçue à compter du 1^{er} janvier prochain sur les achats faits au Canada et les chambres d'hôtel, lors de leur séjour au pays.

Cependant, en dépit des efforts d'Ottawa pour accommo-

der les touristes étrangers, la plupart des grossistes en voyage du Nord-Est des États-Unis consultés la semaine dernière par la Presse canadienne prédisent de sombres jours pour l'industrie touristique canadienne.

La période post-TPS frappera encore plus durement le Québec, croient certains. « Nous prédisons une réduction de 10 à 20 % du volume de visiteurs au Québec pour 1991 »,

affirme M. Michael Donovan, président de Visit Canada, une agence de Boston qui se spécialise dans les voyages d'études du français au Québec et le tourisme culturel. L'an dernier, Visit Canada a amené plus de 2000 jeunes Américains au Québec.

« Avant la TPS, on pouvait dire que ça s'équilibrait », dit M. Donovan en parlant du taux de change du dollar canadien, qui contrebalançait le coût des arti-

cles plus coûteux achetés par les visiteurs américains. « Mais en ajoutant 7 %, ce n'est plus pareil ». Non seulement faudrait-il compter une hausse des prix attribuable à l'inflation, mais déjà certains produits comme l'essence, la bière et les cigarettes coûtent presque le double, fait-il valoir.

Quatrième en importance, l'industrie touristique compte

Suite A-2, TPS...

LA REGION

Prise d'otage dans un motel de Beauport

Après avoir tenu en otage à la pointe d'un couteau sa concubine pendant deux heures, hier, un déséquilibré réintègre Robert-Giffard puis s'en échappe à nouveau. **A-3**

LE MONDE

La Lituanie redit NON à Gorbatchev

Alors que la Lituanie disait NON au deuxième ultimatum de Gorbatchev, quinze véhicules blindés venaient grossir, hier, la présence militaire soviétique à Vilnius. **C-1**

LE QUÉBEC

Les assistés accusent Bourbeau de mentir

Les assistés sociaux jurent que leur situation est dramatique et que le ministre Bourbeau ne connaît pas tout du comportement de ses fonctionnaires. **A-3**

L'AUTOMOBILE

Un bon essai du véhicule que l'on entend acheter

Le CAA-Québec conseille à tout automobiliste qui souhaite changer de véhicule de faire un bon essai routier de la voiture qu'il a l'intention d'acheter. **B-1**

L'EDITORIAL

Un nouveau musée dans le paysage

Masse veut arroser Québec de ses millions avec un musée. Il faut prendre la manne quand elle passe, mais aussi intégrer cet établissement dans le réseau actuel. **A-10**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-7
Le Québec	A-8 à A-11
Le Canada	B-8
Le Monde	C-1
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-5 à C-11
Arts	C-2 à C-4
Automobiles	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-12
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Michel Corbeil	A-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-2

LA METEO

Nuageux aujourd'hui avec possibilité d'averses. Maximum de près de 4; minimum de 0 à 2. Demain : nuageux avec quelques averses débutant en après-midi. **S-16**

Grande-Bretagne
Mutinerie dans une prison: 12 morts et 50 blessés

MANCHESTER, Grande-Bretagne (AP, AFP) — Environ 700 prisonniers de la prison surpeuplée de Stangeways se sont mutinés, hier, occupant les toits, brisant les vitres et mettant le feu à l'immeuble. Au moment de mettre sous presse, les mutins étaient toujours maîtres de la prison.

On rapportait, hier soir, que 50 gardes et prisonniers avaient été blessés. La télévision a même transmis un bilan provisoire de 12 morts, non confirmé par des témoins.

Les mutins occupaient neuf des dix ailes de la prison, selon un porte-parole de la police de Manchester. Une poignée de détenus était encore perchée sur les toits de l'établissement.

Une cinquantaine de pompiers sont également mobilisés. Dans la soirée, ils sont parvenus à maîtriser un important incendie allumé par les mutins dans le gymnase de la prison.

La police se refusait toujours à confirmer, tôt ce matin, des informations des services de secours, rapportant des témoin-

Suite A-2, Mutinerie...

Sauvés par des coussins d'air anti collision

CULPEPER, Virginie, É.-U. (AFP) — La première collision frontale aux États-Unis entre deux véhicules équipés de coussins d'air anti collision, a démontré l'efficacité de cet équipement : les conducteurs des deux voitures, totalement détruites, s'en sont tirés avec quelques contusions seulement.

L'accident s'est produit samedi sur une route à deux voies près de Culpeper (Virginie). Les voitures, deux Chrysler « LeBaron », se sont heurtées de front à une vitesse estimée à environ 60 km/h.

Hier, un porte-parole de l'administration de la sécurité routière a confirmé qu'il s'agissait du premier accident entre deux voitures équipées de ces coussins. Ceux-ci sont enfermés dégonflés dans le moyeu du volant et se gonflent automatiquement en une fraction de seconde en

Suite A-2, Coussins...

LE SOLEIL présente

Jean Paul Lemieux



Pour Jean Paul Lemieux, cet homme célèbre à la vie cachée, le plus bel hommage est celui qui lui vient de ses proches, les gens de Québec.

Jean Paul Lemieux a toujours peint de mémoire

La mémoire. Tout est là. Toujours, Jean Paul Lemieux a peint de mémoire. Et à mesure qu'il avance en âge et en art, il entre dans la mémoire collective des Québécois. Jean Paul Lemieux a l'âme de son peuple : il se souvient. Et ce titre de Grand Québécois à lui décerné, cette semaine, rappelle que son oeuvre constitue « la meilleure introduction, la plus précise de notre pays », disait un jour la Grande Québécoise Anne Hébert.

par RÉGIS TREMBLAY
 LE SOLEIL

À 86 ans, Jean Paul Lemieux, ce grand solitaire, fuit plus que jamais les bruits du monde et les inquisitions de la presse. Contre toute attente, il accepte de me recevoir dans sa résidence d'hiver de Sillery. Je n'ignore pas que je dois ce rare privilège à ce titre de Grand Québécois qui lui tient tant à coeur, parce qu'il se rattache à sa ville natale. Pour cet homme célèbre à la vie cachée, le plus bel hommage est celui qui lui vient de ses proches, les gens de Québec.

Et moi, je suis tout étonné de me trouver devant lui, dans son monde, au milieu de ses objets anciens qui ont une âme; comme lui, ils sont vieux et se souviennent. Il dit, sans oser lever les yeux, l'air capable de m'avoir joué ce tour : « Je n'aime pas les entrevues. Je n'ai rien à vous dire. »

Il se réfugie dans son profond fauteuil en cuir. Mais dès que j'avance mon siège tout près du sien, pour qu'il m'entende mieux, le courant passe, au fil des mots. Cet homme réservé aime sentir que l'on tient sincèrement à le rejoindre. Et l'entrevue devient dialogique. Lemieux n'est pas taciturne : il n'aime pas parler seul, voilà tout. Et en vrai timide, une fois conquis,

le voici tout prêt à se livrer entièrement. Alors, il me suit mot à mot, répondant à tout, brièvement, bravement, pour me faire plaisir...

Il suffit de se rappeler...

« Je peins de mémoire, dans mon atelier, le plus souvent la nuit, à la lumière artificielle... Pour peindre, il n'est pas nécessaire d'avoir parcouru le monde et d'avoir tout vu. Il suffit de se rappeler. L'enfance, surtout... » Voilà ce que dit Jean Paul Lemieux, en m'introduisant dans la petite chambre faiblement éclairée par une étroite fenêtre qui lui sert d'atelier. Pour voir apparaître les ombres du passé sur le clair horizon de l'enfance, il lui suffit d'être seul.

Dans chacun de ses mots, Jean Paul Lemieux dit son attachement à son art, à ses amours, à son coin de pays, à ses arbres de l'Île-aux-Coudres, à ses racines, à tout ce qui l'entoure et le surprotège, depuis si longtemps. Pour cet homme fidèle, la vie fut une alliée, une amie. « Je n'ai jamais eu le goût de tout recommencer à neuf, de refaire ma vie, de faire autre chose que la peinture... Je ne pourrais vivre ailleurs qu'ici, parce que je ne peux pas oublier... Je continue de peindre parce que je ne peux pas faire autrement, et je peindrai jusqu'à ma mort... »

EXCLUSIF

Ce que j'ai vu sur sa palette

Disant cela, il me montre son poignet cassé et enflé, qui met beaucoup de temps à guérir : c'est le poignet droit, celui avec lequel il peint. Il ne peint plus guère que deux ou trois tableaux par an, non parce qu'il travaille moins, mais parce qu'il est plus lent. Sans cesse, l'oeuvre demande à naître. Sur le chevalet, des personnages émergent fantomatiquement de la nuit noire de la toile immense : un droit chemin monte vers un horizon citadin. « La ville, c'est intéressant la nuit, et pas autrement... (Il pointe du doigt une moitié d'homme, tassée sur le bord du tableau). Ce gars-là,

Suite A-2, Lemieux...

NDLR — La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain tiendra mercredi soir son deuxième gala des Grands Québécois en honorant, cette année, le peintre Jean Paul Lemieux, le journaliste Renaude La-pointe, et l'homme d'affaires Jacques Morisset. A cette occasion, LE SOLEIL publie des entrevues réalisées avec ces trois personnalités. Aujourd'hui, M. Jean Paul Lemieux.

L'avenir du Québec
Parizeau propose des États généraux

Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a proposé hier la convocation d'États généraux sur l'avenir constitutionnel du Québec.

par GILLES BOIVIN
 LE SOLEIL

« Il faut se sortir de la politique politicienne pour déterminer ce qui va nous arriver », a soutenu M. Parizeau pour inviter le premier ministre à convoquer « dans le calme et la sérénité » les deuxièmes États généraux du Québec. C'est à la fin des années 1960 que les Québécois avaient été conviés pour la première fois à définir leur devenir collectif.

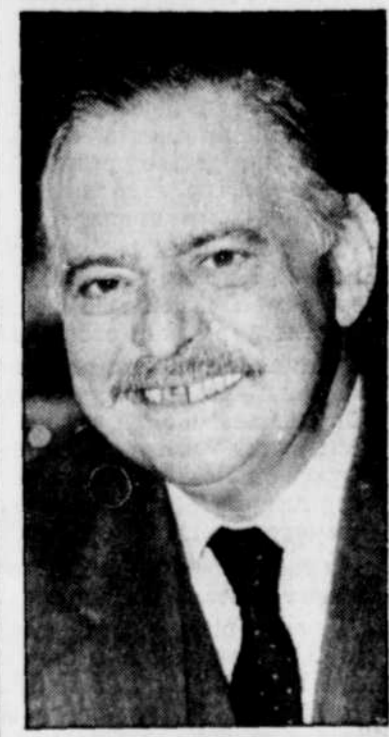
Profitant de l'une des rares manifestations publiques du PQ dans la région de la capitale nationale depuis quelques années, M. Parizeau a invité les forces vives du Québec à s'asseoir à la même table pour définir la position constitutionnelle du Québec.

De l'avis du chef péquiste, les derniers événements entourant le débat sur l'accord du lac Meech sont en voie d'isoler à nouveau le Québec. Les amendements proposés par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. McKenna, visent justement à reporter sur le premier ministre Bourassa la responsabilité d'un échec de l'accord du lac Meech, estime-t-il. Il voit d'ailleurs dans la décision de Jean Chrétien d'appuyer les amendements McKenna une autre indication en ce sens.

Le chef du PQ estime que le Québec ne peut rester à l'écart du débat en cours. « Nous sommes à écouter Wells, McKenna et Vander Zalm nous dire ce qu'on devrait être. Tout le monde nous dit ce qui devrait arriver, sauf nous! » M. Parizeau

Suite A-2, Parizeau...

Autres textes en page A-8



Jacques Parizeau

Suites de la première page

TPS...

pour 2,5 % du Produit intérieur brut (PIB) du Québec. Elle fait vivre 18 000 entreprises et occupe 250 000 personnes. L'an dernier, les étrangers ont rapporté un peu plus d'un milliard \$ à la province, dont les deux tiers (669 millions \$) ont été dépensés par les seuls touristes américains. On estime au ministère québécois du Tourisme qu'au moins les trois quarts des Américains en visite au Québec viennent du Nord-Est des États-Unis, un des deux marchés prioritaires avec l'Ontario.

De là l'importance pour le Québec et le Canada de demeurer compétitifs, disent les agents de voyages et les spécialistes du tourisme.

En dépit des accommodements envisagés par Ottawa, les grossistes américains en tourisme demeurent sceptiques et prédisent une chute du tourisme. « Tout le monde ne parle que de ça », a confié un conseiller en tourisme du Québec en poste aux États-Unis. « L'inquiétude est grande », ajoute un autre de ses collègues, qui refuse d'être identifié.

Pourtant, s'il faut en croire les informations obtenues de source autorisée, le gouvernement du Canada prend tous les moyens pour faire passer en douce la TPS aux voyageurs étrangers.

D'où l'idée d'accélérer son remboursement par le recours aux boutiques hors taxe.

« À sa sortie du Canada, le touriste serait remboursé immédiatement plutôt que d'être obligé de le réclamer par écrit, de retour chez lui », a déclaré un haut fonctionnaire du gouvernement canadien, qui a réclaté l'anonymat.

« C'est ce qu'on prévoit faire, mais rien n'est décidé. Nous pourrions découvrir que c'est impossible, mais j'en doute », a-t-il ajouté lors d'une interview téléphonique d'Ottawa.

Comme tout le monde, le touriste devra continuer de payer 7 % de plus. Billets de spectacle. Visite de musée. Repas dans un restaurant. Promenade au zoo. Le traversier Québec-Lévis. La promenade dans les Rapides de Lachine. Rien ou presque n'échappera à la grippe fiscale du ministre fédéral des Finances Michael Wilson. « Même le funiculaire du Stade olympique », ajoute indigné M. Donovan, de Visit Canada.

Président de Classic Tour, de Medford au New Jersey, M. Paul Skversky tient des propos qui portent à croire que la levée d'une TVA canadienne se compare à une sorte de hara-kiri. « Le problème que ça crée pour l'industrie canadienne du tourisme, c'est qu'elle se sort elle-même du marché avec cette taxe. Sept pour cent en plus de toutes les autres hausses, c'est une augmentation très importante », affirme-t-il.

Un des plus importants grossistes en voyages vers le Canada, Classic Tour amène annuellement entre 4000 et 5000 autocars vers Montréal et Québec, ses principaux clients. « Jusqu'à présent, notre marché était en constante hausse », dit-il. Mais, calcule-t-il, avec la TPS, un forfait pour un voyage au Canada qui coûtait cette année 300 \$ US reviendrait à 360 \$ US en 1991 et 420 \$ US l'année suivante.

Puisque dans la moitié des cas, les voyageurs potentiels se laissent convaincre par l'agence de voyage d'aller au Québec ou dans une autre province canadienne, « la TPS va faire mal à beaucoup de monde. Et en particulier pour le Québec, qui dépend plus de l'industrie touristique. Vous allez littéralement montrer aux touristes le chemin vers d'autres destinations plus abordables », soutient le président de Classic Tour, qui parle de Boston, du Maine et du Vermont comme solutions de rechange valable dans les circonstances.

Si le recours aux boutiques hors taxe semble envisageable pour les voyageurs individuels, le gouvernement canadien n'a pas encore trouvé de solution de remboursement pour les agences qui offrent des forfaits.

Plusieurs propositions ont été présentées ces dernières semaines au ministre fédéral du Tourisme, M. Tom Hockin, par la plus importante association d'agences de voyages des États-Unis, la National Tour Association (NTA).

Le temps presse, dit pour sa part M. George Guenther. « Nous avons planifié la saison 1991, comme si la TPS n'existait pas. Toutefois, si un règlement satisfaisant n'est pas trouvé en cette matière au cours des prochains mois, nous pourrions alors décider de ne pas procéder ».

M. Guenther insiste pour préciser qu'il parle au nom de sa compagnie, Talmage Tour de Philadelphie. Mais son geste pourrait avoir une portée beaucoup plus grande puisque M. Guenther occupe la présidence de la NTA, regroupement de 575 propriétaires d'agences, dont 477 font affaires avec le Canada. « Nous avons fait nos projets pour 1991, mais nous demeurons dans l'expectative... Si nous devons attendre un an comme avec l'Ontario pour se faire rembourser, nous considérerons cette proposition comme insatisfaisante ». (L'Ontario rembourse aux propriétaires de voyages organisés la taxe provinciale sur les chambres d'hôtel.)

Au bureau du ministre Hockin à Ottawa, on se contente de répéter que le ministère « tente de régler le problème du remboursement dans le cas des visites organisées », a indiqué la semaine dernière un porte-parole du ministre, M. Doug Drever sans vouloir préciser davantage.

Les perspectives pessimistes des grossistes américains en voyage ne sont pas partagées par tous. Présidente de la section Nouvelle-Angleterre à l'Association des agents de voyage des États-Unis, Mme Patricia Gagnon (une Franco-Américaine qui ne parle plus français) ne croit pas dans une diminution draconienne des touristes américains au Québec. Du moins pas de la part des touristes individuels, qui ne font pas partie des voyages organisés.

« Chaque fois qu'on mentionne le mot taxe, les gens réagissent et sortent leurs drapeaux rouges. Mais je pense que les voyages individuels ne seront pas touchés. C'est comme l'Europe et la TVA, qui n'a pas amené une réduction des touristes américains », souligne-t-elle lors d'une interview de Boston.

« Les gens vocifèrent contre la nouvelle taxe. Mais une fois entrée en vigueur, c'est un fait accompli. Cela arrive souvent dans l'industrie. On crie. On se plaint. Tout en préparant le prochain voyage ». Et d'ajouter Mme Gagnon: « Je ne pense pas qu'une taxe de 7 % soit à ce point dramatique ». Après tout, soulignait-on la semaine dernière à Ottawa, la taxe sur les chambres dans un hôtel cinq étoiles à Paris est de 33 %. Non remboursable, ajoutait-on après une brève pause. Pour l'effet.

Lemieux...

Je ne suis pas content de lui. Je vais lui arranger le portrait... Sur la table, sa palette est saturée de toutes les nuances de l'oeuvre qui en émerge et en coule comme de source. Cette palette, c'est un instantané en couleur de la pensée du peintre en état de création. Un instantané que j'aurai été seul à voir, avec lui.

« J'aime de plus en plus peindre les visages, et de moins en moins les paysages. Le paysage n'est qu'un fond de scène. Ce qui importe, c'est l'acteur! Je travaille rarement avec un modèle. Je préfère créer un visage à mon goût. Un personnage imaginé est malléable, tandis qu'un modèle vous impose son nez, ses oreilles et tout le reste! Je veux être maître de mes personnages. »

Roi et maître, il le demeura, même en 1978, alors que la reine Elisabeth l'invita à Buckingham Palace pour peindre un portrait du couple royal. Il préféra demeurer tranquillement dans son atelier et travailler d'après des photographies.

L'art de Lemieux est remarquable de constance, depuis plus de 35 ans. Qui n'a pas été frappé, devant l'une de ses toiles, par une impression d'immuabilité qui va bien au-delà de l'immobilité? Ses fameux personnages, vus de face, laissent presque tout le tableau à ce qui est derrière eux, leur passé, leur lieu d'origine. On croit qu'ils nous regardent, mais peut-être se regardent-ils dans un rétroviseur, la toile... Son visage

Et si l'on tentait d'esquisser un portrait de Jean Paul Lemieux, à sa manière et selon sa technique...

En avant-plan, un visage que les ans ont lentement rapetissé, raccourci, la ligne plus frêle de la mâchoire et le cou raminci rappelant vaguement l'enfant qu'il fut. Par contraste, les yeux pâles se sont agrandis, écarquillés, comme surpris par l'avance de l'âge. La silhouette fragilisée s'est repliée sur sa crainte. Mais l'aura reste intacte, autour de la tête argentée. Et derrière elle, sur le fond du tableau, se

dessine le chemin de sa vie qui retourne au point de fuite en remontant le temps...

1979. Le coup d'éclat. Son portrait de la famille royale est installé à la résidence du Gouverneur général. Cette reine découronnée et déchaussée indigné John Diefenbaker. Les rugissements du Vieux Lion se sont tus, mais la toile est restée accrochée.

1974. La consécration internationale. Une rétrospective Lemieux, inaugurée au Musée du Québec, part en tournée mondiale et se rend jusqu'à Moscou.

1967. Une première rétrospective. Un signe des temps, au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

1965. La retraite de l'enseignement. Il quitte l'École des Beaux-Arts de Québec, après 30 ans.

1954-1955. Le voyage en France. Il revient au pays pour de bon. Son style se fixe et son génie s'affirme.

1951. Il peint *Les Ursulines*, où apparaît la manière Lemieux.

1944. Il peint sa fameuse *Fête-Dieu à Québec*, prémonitoire de la guerre, avec ses parachutistes armés.

1937. Le mariage avec le peintre Madeleine Desrosiers.

1934. La fin des études. Diplôme de l'École des Beaux-Arts de Montréal.

1916. La Californie. Les débuts d'un dessinateur.

1904. La naissance. Québec est le berceau d'un futur Grand Québécois.

Qui dira la place de cette femme ?

Et la suite du monde? J'ose poser la question de l'avenir à cet homme parvenu à un âge où il est bien difficile d'aller voir plus loin sans faire un saut dans l'éternité, où il est pénible de s'imaginer exilé, loin, très loin de la terre, alors qu'elle continuera de tourner et de vivre, vivre... Parler à un vieillard des choses à venir est assurément injuste, et peut-être cruel, mais Jean Paul Lemieux veut bien essayer.

L'art, d'abord. « Je ne vois l'avenir de la peinture que dans le figuratif. Il y a beaucoup de peintres abstraits que j'admire, mais je crois que les gens vont se fatiguer de l'abstrait... Je ne sais pas... Je ne sais plus... L'art prend beaucoup de chemins... »

Et l'avenir du pays? « L'indépendance? Je n'y crois pas beaucoup. Nous sommes trop peu nombreux, et les autres sont trop forts... Mais je ne suis pas prophète; je me trompe peut-être... Peut-être... Cela prendra du temps... Je serai mort. Quand on est mort, on est indépendant... Je n'aime pas penser au futur. »

Il se tait. Il m'emmène jusque dans sa chambre et me montre, au-dessus de son lit, une toile que seuls ses intimes ont vue. L'une des plus belles qu'il ait peintes...

Un énorme bouquet de fleurs des champs est posé devant une fenêtre, en son milieu, en son coeur. Au dehors, un petit garçon guette à travers les carreaux. C'est lui qui, en secret, a posé cette gerbe folle, naïf hommage à la femme dont le profil hautain se découpe, à l'intérieur. Le petit garçon a des yeux inquiets qui disent plus que l'attente: un espoir démesuré, tendu vers cette femme inaccessiblelement belle... Dans la vie et l'oeuvre de Jean Paul Lemieux, quel biographe dira la place de cette femme, la mère ?

Demain: Mme Renaude Lapointe

Parizeau...

s'est refusé hier à fixer un échéancier précis pour la tenue de telles assises nationales.

« Je suis prêt, comme président du PQ, à subir le test d'États généraux qui examineront ce qui se concocte et ce que devraient être les voies de l'avenir pour le Québec », a conclu le chef de l'Opposition. Selon lui, une bonne partie des Québécois sont prêts « et capables » de le faire dans le calme.

Les quelque 400 personnes assemblées dans un hôtel de Sainte-Foy, hier soir, ont accueilli avec enthousiasme la proposition du leader souverainiste. D'autant plus que les résultats d'un blitz d'une journée de la campagne de financement dans les 18 comtés de la région de Québec ont largement dépassé les espoirs du parti.

Campagne de financement

Pour les 18 comtés de la région, l'objectif de la campagne de financement (257 629 \$) a été dépassé d'un peu plus d'un million \$ (258 854 \$). Neuf comtés ont déjà atteint ou dépassé leurs objectifs.

Dans la circonscription de Charlevoix, les souscriptions sont plus du double de l'objectif initial. L'organisation péquiste de Taschereau vient au deuxième rang avec 158 % de l'objectif fixé avec des contributions de 16 957\$. Exception faite de Beauce-Sud (24 % de l'objectif) et Vanier (55 %), les autres organisations ont atteint 70 % et plus du seuil fixé, dont deux avec plus de 90 %.

Des résultats qui ont soulevé d'autant plus d'enthousiasme que plusieurs s'inquiétaient — au début de la campagne de financement — du fait que les seuils avaient été fixés à un niveau élevé. « Nous n'étions qu'endormis. On ressort plus fort que jamais », conclut le président du PQ régional, Raymond Brouillette. Pour sa part, le député de Lévis Jean Garon veut voir dans les résultats de la campagne de financement une autre preuve de « la remontée de la souveraineté ».

Coussins...

cas de choc frontal violent, empêchant le conducteur de heurter le volant ou le pare-brise.

Un policier arrivé sur place peu après l'accident a indiqué à la presse locale que compte tenu de l'état des deux véhicules, il se préparait à appeler une ambulance, craignant même de découvrir des morts, lorsque il a vu les deux automobilistes s'extraire indemnes des épaves.

Ironiquement, M. Lee Iacocca, patron de Chrysler, était jusqu'à récemment opposé à une loi rendant cet équipement obligatoire sur les voitures construites à partir de 1990. Désormais converti, il a annoncé qu'il comptait utiliser cet accident pour des messages publicitaires Chrysler à la télévision.

La loi n'oblige à n'installer un coussin qu'à la place du conducteur, mais de nombreuses voitures de luxe offrent également depuis peu cet équipement pour le passager avant.

Mutinerie...

gnages de prisonniers selon lesquels au moins trois détenus auraient été tués pendant la mutinerie, victimes de règlements de comptes. La police a, par ailleurs, refusé de commenter les rumeurs voulant que des gardiens soient retenus comme otages à l'intérieur.

Quelque 500 mutins s'étaient déjà rendus aux autorités dans la journée. La police de Manchester a précisé qu'ils allaient être transférés dans d'autres établissements. Aucun prisonnier ne s'est échappé, a-t-on ajouté de même source.

La prison victorienne de Strangeways était très surpeuplée, selon les autorités elles-mêmes: conçue en 1869 pour abriter 970 détenus, elle en accueille actuellement 1600. Pourtant, l'Inspecteur en chef des Prisons, le juge Stephen Tumim, avait récemment rendu hommage à la direction de l'établissement et aux gardiens pour les « améliorations » des dernières années.



M. Raynald Tessier



M. Jacques Bouillé

Deschambault se donne un nouveau maire

DESCHAMBAULT - Les électeurs de Deschambault ont choisi de porter à la mairie un conseiller de l'ancien village de Deschambault, M. Jacques Bouillé, qui remplace ainsi l'ex-maire, M. Raynald Tessier. Bouillé a récolté 506 votes contre 273 pour Tessier.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Cette élection n'allait de toutes façons pas marquer de changements fondamentaux relativement à l'implantation de l'aluminerie Lauralco, à Deschambault. Tous les candidats avaient en effet rejeté, il y a huit jours, devant plus de 150 citoyens, l'idée d'imposer un moratoire et une nouvelle étude d'impact indépendante avant de donner le feu vert définitif à la construction de l'aluminerie d'un milliard de dollars.

Même si une certaine polarisation de l'opinion existe quant au projet Lauralco, il ne fait pas de doutes qu'une grande majorité de la population tient mordicus à ce qu'il soit réalisé au plus tôt. Les candidats ont tout au plus affiché certaines nuances quant aux modalités mais sans jamais remettre en question la crédibilité de la multinationale quant aux problèmes environnementaux. L'élection d'hier venait surtout sceller en quelque sorte la fusion de la paroisse et du village de Deschambault.

Hier, on pouvait constater l'importante participation des électeurs qui faisaient la queue devant les bureaux de scrutins. Dans les quelques lieux publics du petit village de 1 400 personnes, on ne parlait que de ça.

En fait, sur les 1 076 personnes pouvant se prévaloir de leur droit de vote, 799 sont venues déposer dans les urnes leur bulletin de vote. Vingt bulletins ont été rejetés. Avec environ 75 % de suffrages exprimés, il s'agit probablement d'un pourcentage rarement atteint dans une élection municipale.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne!

VENTE DE BAS contemporaine®



1.79
rég. 2.50

une collection exclusive de bas pour tous les jours. style tout diaphane avec pied sandale ou pointes renforcées.

RABAIS DE 25%

bas au genoux	rég. 1.25	.89
bas avec lycra	rég. 3.50	2.59
bas ultra-fin	rég. 3.75	2.79
ultra-fin avec lycra	rég. 5.00	3.69
culotte amincissante	rég. 3.50	2.59

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

Aide sociale Les assistés accusent Bourbeau de « mentir »

RIMOUSKI- S'il semble bienveillant à l'égard des miséreux et des défavorisés, le ministre André Bourbeau ignore cependant ce qui se passe sur le terrain et il ignore tout du comportement de ses fonctionnaires dans les régions.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Le texte du ministre Bourbeau publié dans LE SOLEIL jeudi et reprochant aux médias d'avoir caricaturé la réforme de l'aide sociale a littéralement fait bondir, à Montréal, le Front commun des assistés sociaux du Québec et, à Dégelis, sa section bas-laurentienne, le Regroupement des assistés sociaux du Témiscouata (RAST).

« La réforme est un drame social. C'est une loi inhumaine pensée soit par des gens qui ont du mépris pour les assistés soit par des gens qui sont totalement déconnectés de la réalité québécoise. Le ministre ment effrontément à la population. C'est très inquiétant pour la société québécoise. Des milliers de personnes vivent un appauvrissement inimaginable. Tout ce qu'il y avait chez nous de valeurs familiales, d'entraide et de support mutuel est en train de s'écrouler. »

C'est ce que déclare, dans la métropole, le permanent du Front commun, M. Jean-Yves Desgagnés, qui ne mâche pas ses mots.

Il apporte des exemples à l'appui. À Sherbrooke, une mère de famille a mis à la porte sa fille de 16 ans parce qu'elle risquait de voir ses prestations amputées de 85 \$ par mois.

À Brossard, un couple a dû se débarrasser de la garde de ses vieux parents, sous peine de perdre deux fois le même montant chaque mois.

À Jonquière, une dame assumant occasionnellement la garde des enfants d'une voisine dans le cadre d'un échange mutuel et bénévole de services a perdu 300 \$ par mois.

À Montréal, une femme qui assume la garde d'un handicapé a vu sa ; restation chuter de 507 \$ à 259 \$, en raison de coupures totalisant 248 \$ (85 \$ pour l'allocation de chambre et pension présumément payée, 100 \$ parce que déclarée non participante, 63 \$ pour non participation aux travaux collectifs).

La porte-parole du RAST, Mme Liana Gagné, apporte d'autres exemples du genre.

À Saint-Pascal, une famille est pénalisée de 200 \$ par mois simplement en raison de la plus-value (10 000 \$) connue par sa maison à cause de la confection d'un nouveau rôle d'évaluation.

À Saint-Prospère, une veuve subit une coupure de 225 \$ (trois fois 75 \$) parce qu'elle garde chez elle trois adolescents en chômage.

Une directive

Grâce au Front commun, LE SOLEIL a aussi obtenu copie d'une directive interne du ministère qui précise les trois critères essentiels à la classification d'une personne comme « disponible » à une mesure désignée de travail communautaire : il lui faut manifester de l'intérêt et accepter le travail proposé ; il faut aussi que cette mesure soit « disponible dans un délai rapproché » (période de deux ou trois mois).

De ce fait, s'il y a pénurie de mesures, une personne est automatiquement classée comme « non disponible », ce que dénonce avec énergie le Front commun.

Une personne est automatiquement déclassée, pour des raisons hors de son contrôle, dit-il, en indiquant qu'il n'existe qu'une banque de 40 000 mesures de travaux communautaires alors que le bassin des besoins est de 200 000.

Le fait que l'on ait vu de jeunes mères de famille et des femmes malades peller de la neige durant tout l'hiver à Murdochville, explique la chose, dit-il. On fait aussi laver des jouets à des femmes de plus de 50 ans dans les joujouthèques de Montréal. Pendant ce temps, on refuse d'agréer comme « officiels » les programmes d'études secondaires ou collégiales auxquels s'inscrivent des jeunes par souci d'améliorer leurs chances d'avenir.

Avec les besoins de la Reynolds et d'Alouette La Côte-Nord doit combler d'urgence une grave pénurie de travailleurs spécialisés

SEPT-ÎLES — D'ores et déjà en situation de pénurie de travailleurs spécialisés, la Côte-Nord se doit de s'engager dans la course contre la montre de la formation pour combler les nouveaux besoins de main-d'œuvre amenés par le développement de l'industrie de l'aluminium dans la région.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage des propos formulés par divers interve-

nants socio-économiques au moment où les projets des aluminieristes se comptent en milliards de dollars sur la Côte-Nord et ailleurs au Québec.

Ces alumineries vont drainer des masses de travailleurs spécialisés et vraisemblablement créer partout au Québec des vides dans des corps de métiers dévalorisés historiquement. « Les métiers ont été négligés et, aujourd'hui, on se retrouve avec une pénurie », a constaté M. Denis Lacerte, directeur-général du comité septilien d'aide au développement des collectivités (CADC).

Les grands projets nord-côtiers dans l'aluminium sont ceux de l'agrandissement de l'usine de la Société canadienne de métaux Reynolds à Baie-Comeau et de l'implantation d'Alouette à Sept-Îles qui requerront ensemble à court terme 850 travailleurs permanents. Le chantier de Reynolds comptera 1400 travailleurs à l'été alors que celui d'Alouette, à Sept-Îles, aura 2000 travailleurs à l'automne 1990.

Reynolds entend lancer ses nouveaux équipements de production dès janvier 1991 ; Alouette prévoit couler ses premiers lingots en avril 1992.

Technologie moderne oblige, leurs nouveaux travailleurs devront provenir de métiers spécialisés pour près de la moitié.

Pour l'heure, Reynolds recrute déjà des travailleurs de métier et doit notamment prospecter à l'extérieur de la région. « Sur les 250 nouveaux employés, entre 80 et 90 seront spécialisés », a noté M. Robert Hersberger, porte-parole de Reynolds.

L'aluminerie de Baie-Comeau est en relative bonne posture pour recruter la main-d'œuvre dont elle a besoin ; l'entreprise a une longueur d'avance sur ABI à Bécancour, Alouette à Sept-Îles et Alumax à Deschambault, a ajouté M. Hersberger en substances.

« Il va y avoir besoin de monde de tantôt », a-t-il constaté.

Pénurie

Sur la Côte-Nord spécifiquement, l'industrie du fer et les petites et moyennes entreprises (PME) vont devoir compter avec la nouvelle demande de main-d'œuvre spécialisée émanant du secteur de l'aluminium.

« Nous anticipons un drainage de la main-d'œuvre des minières et des PME vers Alouette », a noté sans ambages M. Denis Lacerte.

Or, sans que ne soit tenue en

compte cette éventuelle fuite de travailleurs vers Alouette, les entreprises du fer établissent déjà leurs besoins à 764 travailleurs spécialisés de divers métiers pour les années 1990, 1991 et 1992. Pour 1990 et 1991, les PME expriment pour leur part leurs besoins à au-delà de 300 travailleurs spécialisés.

Avec l'implantation d'Alouette, il est évident qu'il faudra à la région accueillir des travailleurs de l'extérieur, a indiqué en substance M. Lacerte.

Néanmoins, a-t-il ajouté en substance, le milieu est à se prendre en main pour faire en sorte de dispenser la formation requise à la main-d'œuvre locale.

A preuve, ce comité régional de planification stratégique, constitué en 1989 par le CADC et réunissant pas moins de 45 intervenants qui a pour cible la problématique de la main-d'œuvre. Comité qui a amené la création d'un groupe tripartite chargé d'identifier les besoins et de pointer des cibles aux institutions d'enseignement. Ce groupe ou siègent des représentants de la grande industrie, des PME et des syndicats est sur le point d'être doté d'un budget d'opération annuel de 75 000 \$.

La Commission de formation professionnelle est de son côté à embaucher des effectifs supplémentaires qui travailleront à Sept-Îles « pour actualiser les dossiers du marché du travail », a précisé le directeur-général de la CFP, M. Jules Tremblay.

Outre ces outils de base que vient de se donner la région, diverses initiatives se concrétisent par ailleurs pour l'heure dans les commissions scolaires et au Cégep de Sept-Îles.

« Les Septiliens ont marché dans les rues, il y a quelques années, parce qu'ils n'avaient pas de travail. Ces Septiliens qui ont supporté la crise économique, il faut faire en sorte de leur donner la formation nécessaire pour qu'ils profitent le plus possible des nouveaux emplois amenés par Alouette », a synthétisé M. Alain Jalbert, porte-parole de la FTQ qui siège sur le groupe tripartite du CADC.

Pour lui, il est clair que la main-d'œuvre locale doit être formée pour être en mesure de prendre le train qui passe.

« Si l'essentiel de la main-d'œuvre provient de l'extérieur, le problème de la région va demeurer le même. Elle restera aux prises avec des travailleurs non formés. Et en chômage », a conclu M. Jalbert.



Une belle journée pour faire le ski alpin, hier au Relais. « Mais les centres devront apprendre à vendre autre chose que des conditions idéales », affirme André Blais.

Le ski alpin dans la région de Québec Une saison très moyenne

Malgré la neige abondante et l'arrivée précoce de l'hiver, la saison de ski 1989-90 ne passera pas à l'histoire. Les principaux centres de ski de la région de Québec qualifient la saison de « satisfaisante », sans plus.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Même s'il est encore trop tôt pour obtenir des données officielles, certaines stations étaient en mesure de donner des appréciations préliminaires.

Au Relais à Lac-Beauport, Diane Patenaude n'osait pas avancer de chiffres précis. « Mais je peux vous confirmer que nous aurons une hausse importante de l'achalandage en comparaison avec 1988-89 », affirme-t-elle. « Mais la saison aurait pu être bien meilleure », indique-t-elle.

Au Mont Original à Lac-Éperon, la saison 1989-90 est jugée « normale » par le propriétaire Armand Leblond. « Nous avions espéré plus de monde. Comparativement à l'an dernier, nous aurons une baisse d'achalandage qui devrait être de 8 à 10 % », dit-il.

quant que la baisse sera tout de même de 10 à 15 % sur l'an dernier.

Au Mont Saint-Castin Les Neiges, à Lac-Beauport, M. Gustave Turcotte hésitait même à donner une appréciation de la saison. « Vous êtes deux bonnes semaines en avance. Comme nous comptons beaucoup sur le week-end de Pâques, nous ne comptons pas inutilement pour ensuite recommencer l'exercice dans quelques semaines. Ce n'est pas une mauvaise saison, mais elle ne sera pas mirobolante », finit-il par avouer.

Au Centre L'Éperon à Lac-Beauport, la saison 1989-90 est jugée « normale » par le propriétaire Armand Leblond. « Nous avions espéré plus de monde. Comparativement à l'an dernier, nous aurons une baisse d'achalandage qui devrait être de 8 à 10 % », dit-il.

estimant la saison « satisfaisante dans les circonstances.

Il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires de la part des responsables des centres de ski Stoneham et Mont Sainte-Anne.

Le chroniqueur radiophonique André Blais est bien placé pour qualifier la saison. « Je la considère désastreuse. Les centres de ski ne le diront pas, mais ça n'a vraiment pas été une bonne saison. Et c'est un peu de leur faute », prétend-t-il. « On a vendu le ski, depuis quelques années, en disant : Venez skier pour profiter d'une belle journée. On n'a pas vendu le sport d'hiver, on a fait la promotion de conditions de neige idéales. Le skieur occasionnel, en l'absence de pareilles conditions, a donc choisi de ne pas se présenter. Et c'est normal, il y a peut-être 4 ou 5 journées parfaites pour le ski alpin durant un hiver. Les centres devront reajuster leur tir en conséquence », affirme-t-il sans hésiter.

Prise d'otage, arrestation et évasion à Beauport Un forcené mobilise la police

Robert Dokis, un récidiviste de 24 ans, a tenu les policiers sur les dents hier. Durant deux heures en après-midi, il a tenu sa concubine en otage, à la pointe du couteau, pour une histoire de jalousie. Conduit au centre hospitalier Robert-Giffard, Dokis réussissait à prendre la fuite vers 22 h 30, en assommant un gardien avec un outil contondant.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

La prise d'otage est survenue au motel Orléans, sur le boulevard Ste-Anne. Ce sont les employés du motel qui ont averti les policiers vers 14 h 30, qu'un homme agressait une femme sur le stationnement devant le motel. Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont trouvé Dokis appuyant un couteau sur la gorge de sa compagne Diane Poirier, 27 ans.

Voyant arriver les voitures de police, Dokis a demandé aux premiers patrouilleurs de se rendre à la chambre qu'il avait louée avec sa victime samedi soir. Il a également demandé à voir Bruno Laplante, le médecin du centre hospitalier Robert-Giffard qui l'avait traité il y a environ trois mois.

C'est finalement le médecin de garde du centre hospitalier qui s'est rendu sur place. Les négociations ont commencé avec ce dernier, mais l'homme refusait absolument de laisser

aller sa compagne, disant qu'il ne faisait confiance qu'au docteur Laplante. En effet, une dizaine de minutes après que le médecin soit entré dans le motel, l'individu a remis son arme et s'est rendu aux policiers.

Il a été conduit au centre hospitalier Robert-Giffard pendant que son otage, en larmes et visiblement ébranlée par les événements, était menée dans un autre centre hospitalier.

En fin de soirée, on a pu apprendre que Dokis avait pris la poudre d'escampette en blessant un gardien. Au moment de mettre sous presse, une vaste opération policière se déroulait avec le concours d'autres corps policiers, pour retrouver le fugitif. Le maître de chien a également été appelé.



Visiblement ébranlée, la concubine du forcené a été conduite à l'hôpital où elle a subi des examens. À gauche, le médecin de garde du centre hospitalier Robert-Giffard.

DURÉE LIMITÉE

10.9%
48 MOIS

CAVALIER 90 inclus Z24
LUMINA 90 (Sauf APV)
CUTLASS 90 Suprême
PICK-UP S/T 90
BLAZER 90 4x4



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

A-4

Une fête pour les rescapés du mont St-Joseph

CARLETON — La ville de Carleton réserve pour demain et mercredi un accueil quasi triomphal aux cinq membres de l'équipe d'architecte, d'historiens, de muséologue et d'ethnologues qui ont frôlé la mort de près dans un écrasement d'avion au mont Saint-Joseph de Carleton, le 4 avril 1989.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

L'anniversaire du drame qui a coûté la vie au pilote d'un avion « Piper Navajo », M. Michel Leblanc, ainsi que de l'odyssée qui a sauvé la vie à cinq personnes, fera même l'objet du lancement d'un livre, a confirmé le maire de Carleton, M. Germain Deslauriers.

maritime de l'Islet-sur-Mer, M. Marcel Rancourt, maintient toujours que la survie du groupe tient du miracle, grâce notamment à l'intervention rapide de la SQ, d'une équipe de sauveteurs motoneigistes ainsi qu'aux bons soins recus à l'Hôpital de Maria.

Formée de Mme Francine Lévesque, ethnologue et consultante au ministère de l'Expansion économique régionale, Robert Thi-

bault, Emile Gilbert, Marcel Rancourt, architecte et Guy Tremblay.

Ils étaient partis de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette le matin du 4 avril à destination de l'aéroport de Bonaventure, où ils devaient participer à une nouvelle mission de mise en valeur de sites historiques de la Baie-des-Chaleurs, notamment à New Richmond et à Paspébiac.

La majorité d'entre eux appartenaient à la firme de consultants « GID Design », de Québec.

L'avion s'est perdu dans la bru-

me épaisse et le dernier message envoyé à l'aéroport de Charlot, au Nouveau-Brunswick, s'est fait vers 8 h 45, environ une heure après celle du départ.

Les blessés ont été couchés sur des lits de « sapinages » et dans des abris de fortune.

C'est après six heures de marche dans la neige fondante et l'eau glacée que MM. Marcel Rancourt et Emile Gilbert (une épaule fracturée) ont été chercher du secours à la première maison rencontrée : c'était celle du maire Denis Henry.

Raoul Guillemette de retour chez lui pour le congé pascal

RIMOUSKI — M. Raoul Guillemette passera le congé de Pâques dans sa famille, à Murdochville.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Telle est la bonne nouvelle apprise par le Dr Paul Giguère de l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'épouse et aux quatre enfants de cet homme de 38 ans auquel on accordait à peine 15 jours de survie, avant qu'il ne soit opéré, le 21 mars, pour un dangereux cancer du larynx ayant originé d'un vulgaire mal de gorge, en janvier.

M. Guillemette est cet homme dont le nom a fait couler de l'encre après avoir été débranché, descendu de sa civière et retourné chez lui, le 12 mars, au Centre hospitalier régional de Rimouski, une urgence de dernière heure ayant accaparé toutes les salles disponibles au service des soins intensifs.

On a aussi parlé de M. Guillemette en raison des embêtements qu'il a connus avec le bureau de Gaspé du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu à propos des prestations d'aide sociale devant subvenir aux besoins de sa famille.

M. Guillemette fera encore parler de lui depuis qu'il est devenu le symbole de la personne d'une région éloignée dont l'état de santé nécessite des soins de radiothérapie et d'hébergement non disponibles ailleurs qu'à Québec et à Montréal. C'est du moins ce qu'assure le porte-parole de l'Association pour le cancer de l'Est (ACEQ), M. Omer Brazeau. Durant plusieurs mois, M. Guillemette devra en effet effectuer les 1200 kilomètres du trajet aller-retour Murdochville-Québec pour ses traitements de radiothérapie.

Vers la guérison

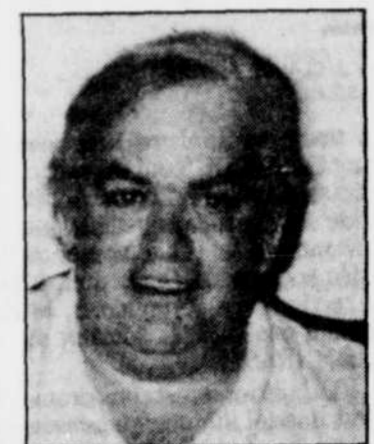
Opéré depuis un peu plus d'une semaine, M. Guillemette a quitté le service des soins intensifs et gagné sa chambre d'hôpital. Depuis un bon moment, il fait sa marche quotidienne dans les corridors. C'est d'ailleurs dans le corridor qu'il a eu la surprise et l'émotion, samedi soir, de revoir son fils de 14 ans, Pascal, qui a mis 12 heures pour effectuer le long trajet Murdochville-Québec, grâce à la générosité d'un bienfaiteur.

Chez M. Guillemette, la lar-

ge plaie causée lors de l'ablation du larynx, des cordes vocales et de ganglions achève de se cicatriser et on a même commencé à retirer les points de suture.

D'ici quelques jours, M. Guillemette réapprendra à se nourrir par lui-même, se préparant ainsi au retour de Pâques dans sa famille.

Entre-temps, on a aussi commencé à lui enseigner ce langa-



Raoul Guillemette pourra faire ses pâques parmi les siens

ge labial qui sera son principal moyen de communication d'ici à ce qu'il puisse utiliser un larynx artificiel. Des traitements de physiothérapie, l'intervention d'un travailleur social et d'une psychologue ont aussi été déployés pour concourir à ce que la famille Guillemette qualifie de « vrai miracle ».

Le cercle d'amis

Les ressources financières n'étant pas illimitées, l'épouse, Mme Marielle Guillemette, son fils, Paul, et sa soeur Thérèse, sont revenus à Murdochville, en milieu de semaine dernière.

À Québec, le cercle des amis et des bienfaiteurs désireux de soutenir moralement la famille n'a cessé de s'accroître. Un docteur de Sainte-Foy, un prêtre gaspésien, un policier de Beauport et une dame de Loretteville sont du nombre de ces bienfaiteurs anonymes que M. Guillemette veut à tout prix remercier.

La famille a cependant demandé à ce que le malade soit tenu à l'écart de la presse à sensation. Ne l'approche donc pas qui veut. Il faut un mot de passe. LE SOLEIL a ce privilège de le connaître.

Bouée de sauvetage pour les étudiants en difficulté à l'école secondaire

MONTMAGNY — Le nouveau programme d'insertion sociale et professionnelle est de plus en plus perçu comme une bouée de sauvetage pour les décrocheurs potentiels à l'école secondaire.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Sur la rive sud de Québec, les témoignages sont venus d'abord de la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric, qui a de ces groupes spéciaux à Lévis-Lauzon et à Saint-Damien. Ces jours derniers, c'est la Commission scolaire de la Côte-du-Sud qui a tenu à ajouter ses commentaires relatifs à ce programme qui a été mis de l'avant par le ministère de l'Éducation, en septembre 1989, à l'intention des garçons et filles qui en ont assez d'accumuler des échecs scolaires.

En profitant d'une formation adaptée à leurs capacités, ces jeunes ont pu redécouvrir l'école et ils sont sensibilisés aux exigences du marché du travail.

Ce programme des chemineurs particuliers doit retenir l'élève pendant deux ans : la première année, l'étudiant consacre trois jours par semaine à sa formation générale, les deux autres jours étant réservés pour des stages non rémunérés chez des employeurs compréhensifs. L'année prochaine, ce sera deux jours en classe et trois en stages pratiques. Les professeurs vont superviser régulièrement le travail du stagiaire.

Cette formule d'alternance

école-travail se révèle pratiquement révolutionnaire, a déclaré à son tour Gilbert Dion, de l'équipe des enseignants en insertion sociale et professionnelle à l'école Louis-Jacques-Casault, de Montmagny, où a eu lieu récemment une cérémonie de remise des attestations de capacité.

Il est stimulant pour l'élève de recevoir un document d'attestation à la suite de chacun des stages d'une durée moyenne de 250 heures. Un bon point d'encouragement, aussi, est que plusieurs des 32 élèves à Montmagny ont pu être dirigés vers des entreprises oeuvrant dans des domaines où ces jeunes avaient déjà quelques connaissances ; un travail utile fut accompli.

M. Dion a rapporté également que la collaboration de nombreux employeurs contribue à l'objectif qui est de rendre les jeunes mobiles sur le marché du travail. Le programme ne vise pas à former des spécialistes, en effet, mais il doit favoriser le développement d'attitudes favorables chez ces jeunes citoyens intéressés à devenir des travailleurs autonomes.

Malgré leurs difficultés d'acquiescer des connaissances à l'école, ces jeunes gens et jeunes filles deviendront des citoyens à part entière, se réjouit Gilbert Dion.

En Bref

Restaurant incendié

LAC-SAINT-JEAN — Le restaurant Les Chutes de Honfleur, situé sur la route 169, à Sainte-Monique de Honfleur, a été détruit par le feu vers 5 h hier. Les pertes sont considérables. Personne n'a été blessé. On croit qu'une défectuosité électrique serait à l'origine du sinistre.

PARTICIPEZ AU



CONCOURS
ESSAI DE CONDUITE
LE SOLEIL

Plus de

6 000 \$ en prix

RENDEZ-VOUS CHEZ UN CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT ET FAITES L'ESSAI SUR ROUTE D'UNE VOITURE NEUVE OU DÉMONSTRATEUR 1990

VOUS POUVEZ GAGNER CHAQUE SEMAINE:
*** UN CERTIFICAT-CRÉDIT DE 500 \$**

un grand prix final de **3 000 \$**

RÈGLEMENTS

- Le concours débute le 2 avril et se termine le 11 mai 1990.
- Seules les personnes de 18 ans et plus, détenant un permis de conduire et admissibles aux conditions des assurances, sont éligibles à l'essai routier et au concours.
- Une personne éligible ne pourra déposer plus d'un coupon de participation par semaine chez chaque concessionnaire participant.
- Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil et chez chaque concessionnaire participant.

CONDITION DE PARTICIPATION

- 1) Faire un essai de conduite
- 2) Compléter le coupon de participation chez le concessionnaire ou celui publié dans le quotidien Le Soleil et le déposer chez un concessionnaire participant.

LES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS SONT:

ACURA Optima 4901, boul. des Galeries, Québec 833-2135 822-8180	Automobiles B 2400, Dalton, Sainte-Foy 853-5212	Cartier 1350, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy 847-9000	CHAREST FORD 1350, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy 828-6336	Chatel AUTOMOBILES LTÉE 1350, Boulevard, Québec 828-6336
EG AUTO 1986 INC. 40, Kennedy, Lévis 833-2135 Ligne sans frais 1-800-483-2286	fournier plymouth chrysler CAMAROS DOODGE 48, Kennedy, Lévis 837-2411	GIRARD 175, Marais (boul. de la Capitale contre Pierre-Bertrand) 883-4451	GRAND TRIANON 175, Marais (boul. de la Capitale contre Pierre-Bertrand) 883-4451	MARLIN 1215, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy 888-1212
Montreal Automobiles 901, 1 ^{re} Avenue, Québec 529-2131	Rendez-Vous 1615, boul. Henri-Bourassa, Québec 529-8551	Rinfret Auto Inc. 5355, boul. de la Rivière-Sud, Lévis 833-2133	TOYOTA 1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 887-5544	
STE-FOY HYUNDAI 2650, Dalton, Parc Colbert, Sainte-Foy 654-9292	Ste Foy NISSAN 2065, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy 881-7371	STE-FOY TOYOTA Angle boul. Versant Nord et Henri-IV 888-1340	<p>CONCOURS ESSAI DE CONDUITE LE SOLEIL</p> <p>NOM _____ ADRESSE _____ VILLE _____ TEL. BUR. _____ VALIDATION _____ CODE POSTAL _____</p> <p>SIGNATURE DU REPRÉSENTANT _____</p>	

Première régionale à l'école l'Aubier de Saint-Romuald TROP sensibilisera sur la violence à la télé

SAINT-ROMUALD — Des écoliers de la rive sud de Québec, qui trouvent eux-mêmes anormal que la violence prenne autant de place dans les émissions télévisées, viennent de donner un fier coup de pouce au groupe de travail et de réflexion pour des ondes pacifiques (TROP), un mouvement qui commence à peine à se structurer au plan provincial.

L'École polytechnique. Le mois dernier, le mouvement s'est étendu dans la région de Montréal; c'est là que l'acteur bien connu René Caron a accepté d'en devenir le porte-parole.

MM. Proulx et Caron ont eu l'occasion de rencontrer la presse pour une première fois la semaine dernière sans l'avoir vraiment recherché. Ils répondaient à l'invitation d'un groupe d'élèves de l'école secondaire l'Aubier, de Saint-Romuald, qui voulaient leur transmettre une pétition signée par 400 autres étudiants et qui demandent une intervention du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes). Louise Boisvert, agente d'information pour la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, s'était chargée de prévenir des journalistes.

Des appuis et une adresse
Le groupe TROP ne réunit pour l'instant qu'une vingtaine de personnes. Mais il bénéficie déjà d'appuis importants, notamment



L'acteur bien connu René Caron a accepté de devenir le porte-parole du Groupe de travail et de réflexion pour des ondes pacifiques (TROP).

de l'Association nationale des télé-spectateurs, et le mouvement est prêt à prendre de l'ampleur, a déclaré René Caron, en félicitant les élèves de l'école l'Aubier dont l'initiative servira d'exemple. TROP a reçu sa charte jeudi; le prochain pas est de mettre sur pied un secrétariat permanent.

TROP vient tout juste de se donner une adresse: case postale 9663, Sainte-Foy, G1V 4C2.

Conscientiser

Il faut dire qu'à l'école l'Aubier,

les jeunes ont eu un bon encouragement des enseignants, de la direction et des parents. En classe, ils ont pu participer à un projet anti-violence axé sur la discussion, le dessin, des chants et même du théâtre. Les parents pourront prendre connaissance de leurs expériences, du 2 au 6 avril, entre 13 h et 13 h 30, dans le mail central.

Bien sûr que René Caron a accepté de transmettre les doléances de ces étudiants au CRTC puis à l'Association des télédiffuseurs. Il admet qu'une intervention se fait urgente puisque les étudiants, selon de récentes statistiques, passent en moyenne 1400 heures par année devant le petit écran comparativement à 1000 heures à l'école. Cette jeunesse doit donc pouvoir profiter de programmes de qualité, où la violence n'est plus présentée comme étant « la » solution aux conflits.

René Caron souhaite en outre que les jeunes et les parents soient de plus en plus critiques quant à la qualité des émissions et qu'ils réagissent calmement devant les comportements d'agressivité. « Mais nous ne paraderons pas avec des pancartes, prévient-il. Notre organisation est pacifique; nous agissons surtout par le moyen de la sensibilisation et les télédiffuseurs seront bien forcés de comprendre le langage des cotes d'écoute ».



Alain BOUCHARD

Carnet de voyage (5)

Les gourganes d'Isadora

Il me semblait que j'avais oublié quelques petits détails, vendredi, lors du récit de ma visite du cimetière de Gènes. J'ai oublié les noms célèbres: Picasso et Ferrari, par exemple. Et les noms surprenants: comme Gustavo Dufour. Tous gravés au-dessus de la porte de leur mausolée respectif.

Voilà. Et de retour à aujourd'hui, lundi. Aujourd'hui, lundi, je vous présente Ortensia Mocelli, mon hôtelière de la Via Assarotti, Place de la Corvetta. Tiens, j'ai sa carte devant moi: *telefoni 885.822-891.207-268-347*. Appelez-la, ça va lui faire plaisir, même si elle trouve que les Canadiens parlent mal. Moi, elle m'a pris pour un Suisse, gnan gnan gnan gnan...

Je vous présente aussi son mari, Louis Pilaire, un Français de l'Alsace. C'est pour ça qu'Ortensia, elle, parle bien le français. Leur hôtel s'appelle *Assarotti*, comme la rue. Quand Louis n'est pas là, Ortensia joue à la patronne. Quand Ortensia n'est pas là, Louis raconte que ce n'est qu'une question de temps avant qu'il vende tout ça et qu'il retourne vivre en France avec Ortensia, en Lorraine très exactement. Le couple est dans la cinquantaine. Louis est plutôt grand, athlétique, a les cheveux gris bien peignés par derrière. Il passe complètement inaperçu parmi les Italiens. Ortensia n'est pas très grande, un peu rondelette, s'habille modestement, a les cheveux teints roux orange. Elle passe aussi complètement inaperçue parmi les Italiennes.

À part faire de l'argent, Ortensia fait de la tapisserie. Son thème principal: le sein, maternel et autre. Il y en a partout sur les murs du hall, du salon et du café de l'hôtel. Moi qui pensais que ce peuple-là était prude parce que je voyais toujours les Italiennes en grand maillot complet sur les plages de la Côte d'Azur, l'été, pendant que les Italiens passaient leur temps à reluquer les seins des Françaises et d'une de mes cousines. On m'a expliqué après coup: les Italiens sont prudes avec leur femme, ou avec leur fiancée, mais pas avec les femmes des autres. Et les Italiennes, elles, ne savent pas encore vraiment où se situer dans tout ça. Peut-être qu'un jour, elles finiront par trouver leur voie à elles. Ce qui a l'air d'être arrivé à Ortensia, du fait de vivre avec un Français...

Portofino

Louis, lui, quand il ne fait pas d'argent, organise des soirées de foot sur son super écran — pas de blague, on se penserait au stade — et fait la conversation aux spectateurs... jusqu'à ce que les Italiens marquent un *butte*. Parce que là, le Français se met plutôt à faire le gérant d'estrade et bon... c'est pareil partout, ça finit par taper sur les nerfs.

C'est Ortensia et Louis qui m'ont recommandé Portofino. Je voulais la campagne, la vraie, la campagne agricole, avec les vignes, les oliviers, les vaches et les moutons. Ils ont compris campagne touristique. Alors Portofino.

Jolie crèche, Portofino. Soyons honnête, l'une des plus belles que j'aie jamais vues, après les calanques de Cassis (France). Avec la différence qu'on peut s'y rendre sur quatre roues, contrairement aux calanques. Et voilà bien le drame. Beau comme ça, ce doit être invivable, l'été. Puisque déjà, au début de mars, on court vous mettre des tickets de stationnement dans les vitres, on paie 65 000 litres (70 \$) pour une escalope, une lasagne, une pizzaiola et un litre de rouge, et que la jeune Portofinoise du tabac, très occupée avec ses ongles, me répond en français: « Non, monsieur, je ne parle pas français! » pour ensuite se mettre à cacasser de joie et de snobisme à l'idée de baragouiner l'anglais. La Sainte-Rose-du-Nord de l'Italie, avec ses boursoufflures touristiques multipliées par 10.

Mais néanmoins la Sainte-Rose-du-Nord de l'Italie, j'insiste. Il s'agit juste de mettre son oeil à côté du tourisme organisé. Et on finit par attraper quelque chose de pas mal. On finit, par exemple, par comprendre pourquoi Guy Maupassant venait de temps en temps y ancrer son voilier quelques jours pour trouver l'inspiration (avant la route terrestre, notons-le). Il s'agit, par exemple, de s'imaginer que l'eau est verte parce que les yeux de Neptune déteignent dedans. Ou que les citrons qui poussent dans la cour du château ont des petits messages écrits à l'intérieur de leurs noyaux. Comment j'ai su que Maupassant venait dans le coin jadis? La plaque de métal, sur le quai. Elle doit faire trois pieds sur quatre. C'est ça que je disais tantôt: les boursoufflures. Si au moins on avait fait semblant de jouer à l'artisanat en gravant l'inscription dans le rocher d'à-côté. Mais non...

Au fond de la ruelle

Faut quand même que je vous introduise Isadora. Et pour tout dire, il n'y a pas beaucoup de lien avec Portofino. Dans le fond de la ruelle toute noire et toute perdue de sa *Trattoria*, Isadora est bien loin de l'eau verte et des citrons du château. Si, après tout, il y a un lien: l'Italie. Alors, Isadora.

Elle est toute petite, Isadora, environ quatre pieds, six pouces (1,55 mètre). Elle est toute petite et marche vite, vite, vite, avec des tortellini, des lasagnes, des ravioli plein les bras, le sourire plein la face et le boss plein de soupe. Non, mais c'est choquant, il faut que je vous le dise. Même en Italie, ça me choque, les boss enfiévrés. Et lui, cinq étoiles! Il est assis au fond du restaurant, à écouter son foot, la gueule pas possible. Il nous regarde comme des intrus, alors que tous les clients de la maison, au contraire, nous ont tout de suite adoptés, même si leur *Trattoria* préférée — *Al Grillo*, dans l'étroite *via Domoculta*, allez-y malgré le boss, si vous passez par là, la bouffe et Isadora sont supers — n'est manifestement par le rendez-vous des touristes. Il passe son temps à faire des signes à Isadora qui abat déjà la besogne de 10 en même temps. Et il se mêle de lui faire vider les restants de sachets de sucre non utilisés dans le grand sucrier, au fond du comptoir. Vous devriez voir le tableau.

Isadora, qui peut aussi bien avoir 35 ans que 25, s'appelle Isadora Santa Maria. J'aurais quasiment envie de dire santa Isadora.

Et elle vend des gourganes en plus. Absolument. Comme au Lac-Saint-Jean. *Fave!* comme elle dit. À l'entrée du *Al Grillo*, il y a une table pleine d'oranges, de bananes, d'ananas, de pommes, d'amandes et de gourganes. Et ne cherchez pas l'erreur. Le long de la Méditerranée, on les mange crues, avec du pain, de la moutarde forte et de la charcuterie.

Isadora vous fait dire bonjour à tous. Et vous fait dire aussi d'essayer les gourganes crues.

Ce n'est pas ça qui empêche de grandir.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

C'est dans la région de Québec que l'initiative de sensibilisation a pris naissance, il y a deux mois, grâce à Richard Proulx, un Beauportois qui était déjà éveillé aux problèmes de violence faite aux gens dans certains pays du Tiers-Monde et qui a eu le goût de susciter ici des réactions et des engagements à la suite du drame vécu à

(ANNONCE)

UNE HYPOTHÈQUE PAYANTE



Dans le cadre de sa promotion mensuelle "Gagnez votre hypothèque", le Canada Trust a permis à M. Sarto Veilleux, de la région de l'île d'Orléans, de voir son prêt hypothécaire entièrement payé. M. Veilleux avait contracté son prêt par l'entremise du bureau d'immeuble Le Permanent. A chaque mois, un client hypothécaire du Canada Trust se voit rembourser le solde de son hypothèque. Sur la photo, nous apercevons, de gauche à droite, Mme Janine L. Legaré, officier de crédit, M. Paul Rodrigue, agent immobilier, Daniel Piché, responsable principal, hypothèques Canada Trust, M. Sarto Veilleux, le gagnant, M. Paul Everell, vice-président Le Permanent, Josee Caron, officier de crédit, et Nicole Bédard, service à la clientèle.

PNEUS D'ÉTÉ
légèrement usagés
à prix d'aubaine

13 po	25 \$
14 po	2/55 \$
15 po	2/65 \$

LES PNEUS 4-1

225, 3e AVENUE, LIMOILOU
QUÉBEC 529-5453

BARMAN — BARMAID

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333

Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr J.-Y. Dionne, O.D.M.A.
Dr Jacques Sévigny, O.D.
Dr Michèle Mercier, O.D.

Place Charly
8032, av. des Églises
832-0104

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD 839-0617	CHARNY 832-0104	PLACE SAINTE-FOY 653-4057
GALERIES CHAGNON 837-4563	GALERIES CHARLESBOURG 626-7519	PLACE LEBOURGNEUF 626-1941

"JE SUIS L'IMAGE DE LA MODE DEPUIS QUE J'AI PERDU 92 lb AVEC NUTRI/SYSTÈME"

Theresa Turner

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:

- Perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels



À votre service depuis près de 20 ANS

Notre cliente Theresa Turner a perdu 92 lb

PLUS DE 1500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE
nutri/système
cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy 658-3000	Charlesbourg 624-0440	Vanier 681-1212
Neufchâtel 847-0011	Lévis 835-9000	

* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

Gouvernement du Québec Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

DÉCHETS DANGEREUX

La Commission d'enquête sur les déchets dangereux tiendra une seconde tournée de consultation sur ses orientations quant à la gestion des déchets dangereux.

Des séances de consultation auront lieu selon le calendrier suivant:

DATES	VILLES
15, 16, 17, 18 mai 1990	Montréal
22 et 23 mai	Sherbrooke
24 et 25 mai	Trois-Rivières
29 et 30 mai	Québec
31 mai et 1er juin	Jonquière
5 et 6 juin	Hull
7 et 8 juin	Val-d'Or
12 et 13 juin	Sept-Îles
14 et 15 juin	Sainte-Anne-des-Monts
16 juin	Cap-aux-Meules
18, 19, 20, 21 juin	Montréal

Les personnes et les organismes qui désirent présenter un mémoire doivent faire connaître leur intention à la Commission avant le 13 avril 1990, 17 heures. Les mémoires qui seront présentés lors des séances de Montréal devront parvenir à la Commission avant le 4 mai 1990, 17 heures; les autres devront être acheminés deux semaines avant le passage de la Commission dans la région.

Francine Perron
Secrétaire générale de la Commission
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 4500
Montréal (Québec)
H1T 3X9

Téléphone: (514) 873-3692
Télécopieur: (514) 873-8668

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

VOICI POURQUOI:



Rabais garanti Chrysler

Le rabais garanti* est une offre unique dans l'industrie automobile. Si le montant du rabais offert sur nos modèles 1990 augmente avant le 30 septembre 1990, Chrysler vous enverra un chèque couvrant la différence.



Économies supplémentaires

Grâce aux ensembles-options, vous pouvez économiser jusqu'à 1 300 \$†.



Taux de crédit de 9,9%

Chrysler vous offre un taux de crédit de 9,9%** pour un terme de 24 mois, de 10,9% pour 36 mois et de 11,9% pour 48 mois.



La transmission automatique ou le climatiseur sans frais supplémentaires

Sur les Plymouth Sundance, Dodge Shadow, Dodge Spirit et Plymouth Acclaim, vous pouvez obtenir la transmission automatique ou le climatiseur sans frais supplémentaires††.



Plus de remises en argent et plus de taux de crédit sur plus de modèles que Ford et GM combinés***.



Remise en argent + taux de crédit + réduction de prix

En plus d'un taux de crédit de 9,9% et d'une remise en argent de 500\$, Chrysler vous offre jusqu'à 483 \$††† de réduction supplémentaire sur la Colt 100 1989 de Plymouth et Dodge.

Venez faire l'essai des voitures et des camions qui vous en donnent plus pour votre argent.

Dodge
Colt 100
Colt 200
Shadow
Spirit
Eagle
Vista
Summit

Plymouth
Colt 100
Colt 200
Sundance
Acclaim
Jeep
Cherokee

Chrysler
Daytona
Dynasty

Camions Dodge
Dakota
Pick-up Dodge

Achetez ou louez de votre concessionnaire Chrysler.

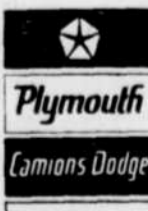
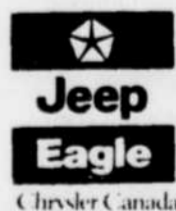
*La période de garantie couverte en vertu de l'offre de rabais garanti prend fin le 30 septembre 1990. L'offre de rabais garanti s'applique uniquement aux modèles 1990 et ne couvre que les remises en argent (non les taux de crédit).
 **Les offres de crédit ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour leur usage personnel. Elles annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Credit Canada Ltée, elles ne s'appliquent qu'aux véhicules achetés chez les concessionnaires Chrysler participants et livrés par ces mêmes concessionnaires, du 2 avril 1990 jusqu'à 1 heure de fermeture des concessionnaires le 31 mai 1990. La livraison doit se faire à partir du stock actuel des concessionnaires. Les offres de crédit ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni à ceux devant faire partie d'un parc automobile. Pour certains modèles, les acheteurs admissibles bénéficient d'un taux de 9,9% pour un terme maximal de 24 mois, de 10,9% pour 36 mois et de 11,9% pour 48 mois. Pour le Jeep Cherokee, les acheteurs admissibles bénéficient d'un taux de 9,9% pour un terme maximal de 24 mois, de 10,9% pour 36 mois, de 12,9% pour 48 mois et de 14,9% pour 60 mois. Les acheteurs sont responsables des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer.
 † Voir votre concessionnaire pour le détail de ces offres.
 †† Les économies réalisables sur les ensembles-options sont calculées d'après le P.D.S.F. des options achetées séparément. Voir votre concessionnaire pour le détail des offres relatives aux ensembles-options.
 ††† La transmission automatique ou le climatiseur, au choix de l'acheteur, est inclus dans le prix du modèle de base des Sundance et Shadow. Pour les Spirit et Acclaim, la transmission automatique ou le climatiseur est offert sans supplément sur les véhicules équipés des ensembles-options appropriés. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir ces véhicules spécialement équipés en stock pour livraison immédiate. Dans le cas du climatiseur, l'option glaces teintées devra être commandée séparément. Le coût de cette option est en sus ainsi que les taxes. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Détails chez le concessionnaire.
 ***Selon l'équipement avec lequel le modèle a été livré au concessionnaire par le constructeur, ce montant peut varier de 262 à 483 \$.

GARANTIE
7/15

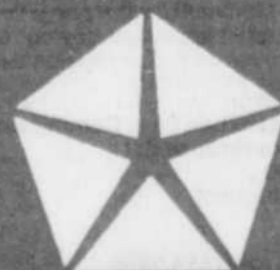
Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur.
Détails chez le concessionnaire.

GARANTIE
3/60

Garantie de 3 ans ou de 60 000 km de pare-chocs à pare-chocs sur les modèles importés seulement.
Détails chez les concessionnaires.



PERSONNE





Le restaurant-bar l'Esbrouffe est une perte totale.

Un incendie d'origine douteuse détruit le restaurant l'Esbrouffe

Les enquêteurs des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec recherchent les causes d'un incendie d'origine douteuse, qui a détruit tôt dimanche matin le restaurant-bar l'Esbrouffe, situé sur la route 138 à Saint-Augustin de Desmaures.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les dommages se chiffrent à

Deux suspects détenus à la suite de deux incendies

La police de Charlesbourg détient deux individus soupçonnés d'avoir allumé deux incendies, à quatre heures d'intervalle dimanche matin.

Puis, vers 6 h, la police découvrait que deux cabanons de bois remplis de caisses de bière vides flambaient à l'angle de la 41e Rue et de la rue Gros-Pin. Pour le moment, la police ignore si ces deux incendies criminels, situés à deux kilomètres de distance, sont l'oeuvre des mêmes incendiaires.

l'extrémité est de cette ancienne grange en bois, recouverte de tôle, propriété de plusieurs actionnaires.

Mais le chef de la brigade, André D'Anjou, a noté que la porte extérieure du bureau de l'établissement, située elle aussi du côté est, était déverrouillée. Samedi soir, le restaurant-bar avait été l'hôte d'une soirée meurtre et mystère. Puis, vers 2 h hier, une panne du système de chauffage au gaz a interrompu les activités du bar. Les derniers employés ont quitté les lieux vers 4 h 15.

Les pompiers ont combattu les flammes durant six heures. Pour atteindre le toit fumant, ils ne disposaient que de deux échelles manuelles de 7 m et 14 m.

Ce qui fait dire à plusieurs que l'acquisition d'une voiture munie d'une échelle pivotante automatique, un équipement évalué à un demi-million \$, serait un atout pour l'équipe qui dessert un territoire en plein essor, comportant un parc industriel et le campus Notre-Dame-de-Foy.

Les policiers élucident un double enlèvement et un vol à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Des mesures bien précises seront prises dès ce matin pour éviter que l'on ait à revivre un enlèvement comme l'ont vécu, en fin de semaine à Sherbrooke, le directeur de la sécurité chez Eaton et son épouse.

C'est le directeur de la sécurité lui-même, M. Daniel Gagnon, qui a fait cette révélation hier, un peu plus d'une journée après avoir été enlevé, lui et son épouse, au moment où le couple arrivait à la maison dans le canton Magog.

Visiblement encore sous le choc, M. Gagnon n'a pas voulu commenter le rapt dont il avait été victime au début du week-end, un drame qui s'est éternisé jusqu'à 5 h 30 samedi pour son épouse menottée seule au sous-sol de sa résidence

recteur de sécurité et son épouse un peu avant minuit, vendredi soir, à la résidence de ces derniers.

Surpris, et sous la menace d'une arme à feu, le directeur a dû laisser son épouse se faire menotter au sous-sol. Puis, toujours sous la menace de l'arme, il a dû accompagner l'individu jusqu'à la succursale d'Eaton, au centre commercial Carrefour de l'Estrie.

Là, deux préposés à l'entretien ont également été menottés tandis que le directeur subissait le même sort après avoir remis de l'argent au voleur. Le montant de l'argent n'a pas été divulgué, mais pourrait atteindre quelques dizaines de milliers de dollars en plus de documents non négociables.

Un individu de 22 ans, originaire de Stukely-Sud, comparaitra d'ailleurs ce matin au palais de justice de Sherbrooke pour faire face à des accusations d'enlèvement, de séquestration et de vol à main armée. Plusieurs accusations similaires pourraient d'ailleurs être portées contre cet individu qui aurait commis des crimes semblables en d'autres endroits au Québec, dont un à Thetford-Mines.

Chronologie de l'événement
L'individu armé attendait le di-

Quelques minutes après la fuite de l'individu, M. Gagnon a réussi à se libérer et avertir la police de Sherbrooke.

Un peu plus tard, vers 1 h 30, à la suite d'une information, deux voitures de patrouille prenaient en chasse un véhicule suspect qui a dérapé avant de capoter; une courte course à pieds a eu lieu avant que le conducteur soit maîtrisé. Sur lui, un revolver chargé. Dans la voiture, une boîte contenant le butin du vol.

Comme on ignorait si un autre ravisseur se trouvait en compagnie de l'épouse du directeur, on a attendu jusqu'à 5 h 30 avant de pénétrer dans la résidence des Gagnon et libérer la jeune femme qui était seule.

Le dossier, maintenant piloté par les enquêteurs du bureau des crimes majeurs de la SQ, pourrait connaître des rebondissements dès le début de la semaine, a-t-on pu savoir.

Négociations à la CTCUQ : c'est la consigne du silence

La consigne du silence est respectée, dans les négociations du nouveau contrat de travail des chauffeurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Tant au niveau patronal que syndical, le mutisme était à l'ordre du jour, hier comme depuis plus de deux semaines d'ailleurs. Depuis que le conciliateur Jean-Louis Duchêne est intervenu dans le dossier, évitant ainsi un arrêt de travail prévu le 18 mars dernier, les parties ont négocié dans le plus grand secret.

Jacques Santerre, directeur des communications à la CTCUQ, s'est contenté de dire que les négociations se poursuivaient à un rythme normal.

« Il y a eu une rencontre vendredi. D'autres réunions sont prévues cette semaine. Nous n'avons pas encore entamé de blitz dans cette négociation. »

Le président du syndicat des chauffeurs, M. Henri Masse, est lui aussi demeuré assez réservé dans ses commentaires. « On négocie, c'est tout ce que je puis dire. Nous ne nous sommes pas donnés de délai pour reprendre un vote de grève. Le ministre du Travail s'est impliqué en nous envoyant son conciliateur, on va lui donner sa chance », indique-t-il.



UN PNEU, VOTRE CONFORT, LA PERFORMANCE BRIDGESTONE.

GARANTIE POSE
MONTAGE DE ROUTE INCLUSE

Pour ceux et celles qui exigent la performance sur surfaces sèches ou humides.

SF-402 Pneu toutes saisons
Bonne traction
Sur surfaces humides
À compter de
71⁹⁵\$
P-155/80 R 13

SF-471 Pneu toutes saisons
Amélioration du confort
À compter de
85⁹⁵\$
P-165/70 HR 13

POTENZA HP-41 Pneu toutes saisons
Pneu le plus en demande
À compter de
85⁹⁵\$ NOUVEAU!
P-165/70 R 13

POTENZA RE-71 Pneu d'été
Pneu ultra-performant
Cote de vitesse H, V ou Z
À compter de
141⁹⁵\$
P-185/60 R 14

SF-375 Pneu d'été
Amélioration de la consommation d'essence
À compter de
76⁹⁵\$
P-155/80 SR 13

SF-371 Pneu d'été
Conduite tout en douceur
Bonne durabilité
À compter de
78⁹⁵\$
P-165/70 HR 13

S-311 Pneu d'été
Classement haute vitesse
À compter de
108⁹⁵\$
P-205/60 HR 13

QUÉBEC
128, AV. ST-SACREMENT
681-0511

CHARLESBOURG
8655, BOUL. HENRI-BOURASSA
627-0940

ANCIENNE-LORETTE
PNEUS BAZAR
1741, RTE DE L'AÉROPORT
872-6099



ST-ROMUALD
PNEUS RIVE-SUD
2090, 5e RUE
CENTRE INDUSTRIEL
839-4197

STE-MARIE DE BEAUCE
FO-VEL INC.
2540, BOUL. VACHON NORD
387-2944

Nos montures de lunettes printemps sont réduites de 50%

Des lunettes FOLLES légères & ensoleillées

PORTEZ MAINTENANT PAYEZ EN JUIN*

Des bijoux de lunettes pour 90

Examen de la vue par optométriste
SERVICE RAPIDE ET PROFESSIONNEL
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT

681-3578 • 681-0982

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances
1307, chemin Sainte-Foy, Québec
(Face à l'église St-Sacrement)

* Conditionnel à l'acceptation de crédit pour un achat de \$300.
* Cette offre est valide à l'achat de lunettes complètes et se termine le 31 mai '90.

C'EST ICI QUE CA SE PASSE

VENTE DE DÉMONSTRATEURS

PROFITEZ DE NOS RABAIS SUR NOS PROBE 1989 DÉMO

Stock 3303
PROBE LX 1989 DÉMO

Ensemble préféré; groupe intérieur électrique; roues en fonte aluminium; éclairage à l'entrée; toit soleil; sièges électriques; vitres électriques; verrouillage de portes électrique; volant avec gaine de cuir; climatiseur électronique; transmission automatique; bas kilométrage

PRIX COURANT: 21 593\$
SPECIAL BALAYAGE: 17 495\$

Stock 3353
PROBE ET 1989 DÉMO

Ensemble préféré; groupe intérieur électrique; roues en fonte aluminium; éclairage à l'entrée; toit soleil; verrouillage de portes électrique; volant avec gaine de cuir; climatiseur électronique; transmission à 5 vitesses; moteur turbo; bas kilométrage.

PRIX COURANT: 21 593\$
SPECIAL BALAYAGE: 17 995\$

Stock 4218
PROBE LX 1989 DÉMO

Ensemble préféré; groupe intérieur électrique; roues en fonte aluminium; éclairage à l'entrée; toit soleil; sièges électriques; vitres électriques; verrouillage de portes électrique; volant avec gaine de cuir; climatiseur électronique; transmission automatique; bas kilométrage.

PRIX COURANT: 21 438\$
SPECIAL BALAYAGE: 17 995\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GRAND TRIANON
Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)
683-4451

C'EST AU GRAND TRIANON QUE CA SE PASSE

Accord du lac Meech

Chrétien parle d'amendements, mais après la signature

WINNIPEG — Jean Chrétien a légèrement assoupli sa position vis-à-vis de l'accord du lac Meech hier.

textes de MARIE TISON
de la Presse canadienne

S'il réclame toujours des amendements à l'entente constitutionnelle, il a évoqué la possibilité de ne les faire adopter qu'une fois l'accord officiellement ratifié.

« C'est de la mécanique, a-t-il déclaré, à l'issue du quatrième forum réunissant les candidats au leadership du Parti libéral, qui se tenait hier à Winnipeg. Il n'y aura personne qui discutera vraiment à savoir s'il faut voter une heure avant ou une heure après (l'adoption du lac Meech au Nouveau-Brunswick) ».

Il a affirmé que l'essentiel était de réunir les 11 premiers ministres afin d'établir un consensus sur les quelques changements nécessaires pour rendre l'accord acceptable à tous.

« La mécanique pour le mettre en place, ça deviendra facile, parce qu'il y aura une entente sur la substance, a-t-il déclaré aux journalistes. Quant à savoir s'il faut voter au Nouveau-Brunswick avant le Québec, il appartiendra aux premiers ministres de régler cette question ».

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a annoncé il y a deux semaines qu'il ferait adopter l'accord du lac Meech à la législature de sa province si une liste de modifications à l'entente obtenait un « appui suffisant ».

M. Chrétien a bien accueilli cette initiative, affirmant qu'il s'agissait d'un pas dans la bonne direction, puisqu'elle permettait aux intervenants de reprendre les discussions.

Tout en se disant en accord avec les modifications proposées par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, il en a réclamé « une ou deux de plus ».

Fusil

Devant un auditoire majoritairement manitobain, une province particulièrement opposée à l'entente constitutionnelle, M. Chrétien s'est bien défendu d'avoir changé son fusil d'épaulé.

Dans son discours et dans le débat qui l'opposait à ses principaux adversaires Paul Martin et Sheila Copps, il a soutenu que l'accord du lac Meech ne passerait pas s'il n'était pas amendé.

Il n'a pas précisé à ce moment

si ces amendements devaient venir avant ou après la ratification de l'accord.

M. Chrétien s'en est pris à la décision du premier ministre Brian Mulroney de tenir des audiences publiques sur la proposition McKenna, affirmant que seule une conférence des premiers ministres permettrait un quelconque progrès.

« Tous les éléments d'une entente qui respecte les cinq conditions du Québec sont sur la table, a-t-il déclaré. Ils doivent être agencés dans un esprit de tolérance, de compromis et de compréhension mutuelle ».

Il a invité le premier ministre québécois Robert Bourassa à participer à une telle rencontre.

« J'espère qu'il va retourner à la table de négociations, a-t-il déclaré. Pourquoi a-t-il peur de parler aux autres ? Il n'est pas obligé d'accepter quoi que ce soit ».

L'accord du lac Meech a une fois de plus provoqué des étincelles entre les différents candidats hier, Mme Copps et M. Martin, partisan de l'entente, défiant sans cesse M. Chrétien de préciser sa position.

Taxe de vente

Cependant, des prises de bec ont également eu lieu entre les

candidats au sujet de la taxe de vente sur les produits et services et le libre-échange.

M. Chrétien a refusé de s'engager à éliminer la taxe de vente et à abroger l'accord de libre-échange avec les États-Unis s'il était élu premier ministre.

« Il faut être responsable, a déclaré celui qui est largement en tête dans la course aux délégués. Il faudra analyser la situation qui existera à ce moment-là ».

Il a expliqué qu'il faudrait renégocier des aspects de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, et qu'il fallait, pour cette raison, garder toutes les options ouvertes. Il a ajouté que dans le cas de la taxe de vente, il fallait d'abord songer à une solution de remplacement.

« Je ne veux pas faire de promesses que je pourrais être incapable de tenir », a-t-il déclaré.

Les adversaires de M. Chrétien ont condamné cette attitude.

« Il n'a pas de position claire



Chrétien assouplit sa position sur l'accord du lac Meech.

sur quoi que ce soit », a déploré M. Martin, affirmant que les Canadiens détenaient suffisamment de faits présentement pour prendre position sur le libre-échange.

De son côté, le candidat ontarien John Nunziata a dénoncé le fait qu'un libéral jette la serviette dans le combat contre la taxe de vente.

Le 5e candidat, Tom Wappell, qui fait campagne contre l'avortement, a eu tendance à se ranger du côté de Jean Chrétien sur ces questions.

Des chahuteurs opposés au libre-échange sont intervenus à quelques reprises au cours des discours des candidats pour les amener à se prononcer à ce sujet.

Le Parti libéral a réglé ce léger problème en faisant appel à la police de Winnipeg pour expulser sans ménagement les trois individus.

Les quelque 400 partisans qui assistaient au forum ont majoritairement appuyé la décision des organisateurs.

Même si les Pro-vie font élire quelques délégués

Chrétien peut balayer les Prairies

WINNIPEG — La campagne de Jean Chrétien fait un malheur en ce qui a trait à la sélection des délégués dans les Prairies.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

M. Chrétien est en voie de balayer l'Alberta. Il jouit d'une avance confortable au Manitoba, et il fait meilleure figure que prévu en Saskatchewan, où Paul Martin déçoit. La troisième candidate d'importance, Sheila Copps, n'est même pas dans la course, et l'émergence d'une organisation pro-vie bien structurée inquiète quelque peu.

Plusieurs facteurs jouent en faveur de M. Chrétien, mais sa position défavorable à l'accord du lac Meech est probablement capitale.

Alberta

En Alberta, cette avance semble quasiment insurmontable. Le clan Martin lui-même lui concède 82 délégués, pour ne s'en attribuer que 11.

« Nous sommes satisfaits des résultats jusqu'ici, mais il est encore trop tôt pour crier victoire », a déclaré M. David Hating, le président de la campagne de Jean Chrétien en Alberta, qui a souligné que moins du tiers des 442 délégués avaient été choisis.

La co-présidente de la campagne de Paul Martin en Alberta, Mme Linda Hays, a admis que la position favorable de Paul Martin vis-à-vis de l'accord du lac Meech lui créait beaucoup de difficultés dans la province.

Le clan Copps explique sa déconvenue en Alberta par le même facteur. L'organisateur de Mme

Copps, M. Thomas Droege, a ajouté que la candidate était peu connue dans cette province, contrairement à Jean Chrétien, qui a été ministre dans le cabinet Trudeau pendant des années, et Paul Martin, qui est en campagne officielle depuis deux bonnes années.

Selon les estimations les plus optimistes, Mme Copps n'a remporté qu'un délégué jusqu'ici en Alberta.

Manitoba

Jean Chrétien fait également excellente figure au Manitoba, avec 26 délégués jusqu'ici, contre deux pour Paul Martin. Le Manitoba a droit à 300 délégués.

Le directeur-exécutif de la campagne de M. Chrétien au Manitoba, M. Reno Augellone, a expliqué que la tâche des organisateurs était facilitée par la position de M. Chrétien sur le lac Meech, sa popularité personnelle et l'appui de celle qui fait la pluie et le beau temps dans le monde libéral manitobain, la leader libérale de l'opposition Sharon Carstairs.

L'une des rares députées libérales provinciales à appuyer Paul Martin, Mme Grew Charles, a admis que la position de Mme Carstairs rendait difficile le recrutement pour son candidat.

L'organisatrice de Sheila Copps au Manitoba, Mme Ruth Carol Feldman, a également plaidé l'arrivée tardive de sa can-

didate pour expliquer ses piètres résultats. Selon Mme Feldman, Sheila Copps aurait remporté jusqu'ici deux délégués au Manitoba.

Le seul souci de M. Augellone pour l'instant, c'est le mouvement Pro-vie. Jusqu'ici, il n'a fait élire aucun délégué au Manitoba, mais il inquiette par sa capacité d'organisation.

« Je ne serais pas surpris s'ils faisaient élire deux ou trois délégués d'ici la fin », a indiqué M. Augellone.

Saskatchewan

En Saskatchewan, la situation est plus critique. Les libéraux pro-vie ont remporté tout un comté, soit 12 délégués d'un coup.

Si cette situation inquiète particulièrement l'organisatrice de la campagne de Sheila Copps en Saskatchewan, Mme Pat Back, elle n'effraye pas un membre du comité Jean Chrétien de la province, M. Michael Owens.

Il a soutenu que les libéraux pro-vie avaient eu leur heure de gloire, et qu'ils ne parviendraient pas à répéter leur succès dans d'autres comtés.

La Saskatchewan vient tout juste de commencer à sélectionner ses 310 délégués. Jusqu'ici, seules deux assemblées ont eu lieu, dans des comtés considérés comme favorables à Paul Martin. Les résultats ont causé une certaine déception dans son équipe: outre le comté tombé aux mains des libéraux pro-vie, on n'a pu empêcher Jean Chrétien de s'emparer d'une demi-douzaine de délégués. Sheila Copps se serait méritée une déléguée.

McKenna est à Québec pour vendre son plan de sauvetage du lac Meech

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna fera aujourd'hui une autre tentative pour convaincre les Québécois d'accepter son plan de sauvetage de l'accord du lac Meech.

M. McKenna doit s'envoler vers Québec cet après-midi pour y effectuer une visite de 24 heures afin de présenter sa « proposition d'accompagnement » aux leaders du monde des affaires, des groupes de pressions et aux éditorialistes de quotidiens, a dit hier son porte-parole Maurice Robichaud.

« Nous n'avons pas voulu rencontrer de politiciens cette fois-ci », a ajouté M. Robichaud. « Nous voulions établir des liens avec des gens que nous n'avions encore jamais rencontrés ».

Il y a deux semaines, M. McKenna a présenté une résolution en prétendant qu'elle enrichirait l'accord du lac Meech sans en altérer le fondement même — qui est de ramener le Québec au sein du giron constitutionnel. La proposition protégerait les droits des minorités, des femmes et des autochtones.

Le plan McKenna a reçu un accueil plutôt tiède du Québec.

Une clause controversée du plan McKenna propose qu'on donne à Ottawa la responsabilité de promouvoir le bilinguisme au pays. Certains craignent qu'un tel pouvoir permette à Ottawa de s'ingérer dans la politique linguistique du Québec.

Le premier ministre McKenna doit rencontrer les dirigeants du quotidien *Le Soleil*, à Québec.

Le Canada n'est pas bâti pour fonctionner, dit Landry

La croissance constante de la dette fédérale illustre purement et simplement que le Canada n'est pas bâti pour fonctionner.

C'est la constatation faite par le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, à Sept-Îles, en fin de semaine.

M. Landry entretenait des militants péquistes nord-côtiers de la viabilité économique d'un Québec indépendant dans le cadre d'un souper-bénéfice.

Le Canada coûte cher aux Québécois en stricts termes économiques, a dit M. Landry en rappelant diverses folles initiatives fédérales passées et actuelles par exemple dans le pétrole et la construction de navires. M. Landry a également pointé du doigt la fonction de gouverneur général du Canada dont le service requiert 180 personnes.

Puis, il se rendra à Montréal pour rencontrer des représentants de la Fédération des francophones hors-Québec.

Enfin, il doit rencontrer l'homme d'affaires Claude Castonguay et le président du Mouvement Desjardins, Claude Beland.

De l'avis du vice-président du PQ, il est pressant que le Québec se libère de ce Canada qu'il est impossible de gérer.

« Si Ryan et Bourassa avaient été pour le Oui au référendum de 1980, le Québec aurait épargné 100 milliards \$ en dette », a résumé M. Landry.

Pour lui, il est clair que le Québec a tout ce qu'il faut pour devenir un État souverain. « En 20 ans, le Québec a été 15 fois excédentaire dans sa balance des paiements », a-t-il souligné parmi divers exemples.

M. Landry a ajouté que des analyses économiques américaines situent un éventuel Québec indépendant au 17e rang des 204 nations souveraines de par le monde.

SUIVEZ-LA...

SPECTACLES MODE

JEUDI 12h30 19h30
VENDREDI 19h30
SAMEDI 11h30 15h30

AU SALON « QUÉBEC EN VACANCES » PRÉSENTÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-FOY, LES 5, 6 ET 7 AVRIL

CONCOURS PARTICIPER et GAGNER

1^{er} PRIX

UN VOYAGE AUX BAHAMAS INCLUANT TRANSPORT POUR UNE PERSONNE, HÉBERGEMENT POUR 2 PERSONNES POUR UNE SEMAINE À L'HOTEL HARBOUR COVE INN. Valeur approx.: 2400\$

- Club Voyages Du Vallon
- Office National du Tourisme des Bahamas

2^e PRIX

UN LAISSEZ-PASSER POUR 2 PERSONNES, ALLER-RETOUR VERS TOUTE DESTINATION DESSERVIE PAR AIR-ALLIANCE. Valeur approx.: 800\$

- Air-Alliance

3^e PRIX

USAGE D'UN CAMPWAGON POUR UNE SEMAINE (utilisation avant le 22 juin 90 ou entre le 4 sept. et le 15 déc. 90). Valeur approx.: 800\$

4^e PRIX

UN SÉJOUR POUR 2 PERSONNES À L'UN DES QUATRE ÉTABLISSEMENTS HÔTES, SOIT L'AUBERGE LA PIGNERONDE, L'HOTEL TADOUSSAC, L'HOTEL VAL DES NEIGES ET L'HOTEL CAP-AUX-PIERRES, INCLUANT HÉBERGEMENT: 2 NUITS, 2 PETITS DÉJEUNERS, 2 SOUPERS. Valeur approx.: 400\$

- Famille Dufour
- de Cap-aux-Pierres

5^e PRIX

UN FORAÎT POUR 2 PERSONNES INCLUANT HÉBERGEMENT: 2 NUITS, OCCUPATION DOUBLE, 2 PETITS DÉJEUNERS, CROISIÈRES SUR LE SAGUENAY, DÎNER AUBERGE DU PRESBYTÈRE STE-ROSE-DU-NORD ET OPTION THÉÂTRE DE LA PULPERIE. Valeur approx.: 282\$

- Croisière La Marjolaine

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Remplir le coupon et le faire valider par l'un des marchands de Place Ste-Foy, et le déposer dans la boîte au kiosque de la Chambre de commerce de Ste-Foy.

Règlements du concours disponibles à la Chambre de commerce de Ste-Foy.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ code postal _____

TÉL. _____ bur. _____

Validation _____ boutique _____

« QUÉBEC EN VACANCES » PLACE STE-FOY

Des hausses supérieures à l'inflation

Québec cédera aux demandes d'Hydro

Pour la première fois depuis 1983, le gouvernement s'apprête à accorder à Hydro-Québec des hausses tarifaires supérieures à l'inflation.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

La société d'État réclame une hausse moyenne de 7,5 % — à laquelle le gouvernement n'est pas insensible — pour chacune des deux prochaines années, tandis qu'on s'attend à ce que le taux d'inflation oscille entre 4,5 et 5 % pour l'année à venir.

Entre 1984 et 1989, Hydro-Québec avait limité son appétit à un niveau moyen inférieur au coût de la vie. En moyenne, au cours de ces six années, les hausses demandées et accordées à la société d'État ont été de 4 % par an, contre un taux annuel moyen d'inflation de 4,3 %.

Mardi dernier, le ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, a bien indiqué qu'elle devra « tenir compte cette année de la situation particulière » de la société d'État, qui aurait perdu beaucoup d'argent à cause du manque d'eau dans ses réservoirs. La hausse sera donc substantielle.

Pour réduire le choc aux petits consommateurs, Mme Bacon ne permettra pas cependant l'augmentation différenciée selon les clientèles que réclame la société d'État.

Hydro-Québec demande 6,5 % pour son tarif aux PME, mais 8,5 % aux ménages. La ministre, qui désire que les hausses soient mieux réparties entre les catégories tarifaires, pourrait trancher la poire en deux à environ 7,5 pour tous. Tout comme l'a fait son prédécesseur John Ciaccia l'an passé.

Hydro-Québec demandait pour 1989 une augmentation moyenne de 4,7 % (5,7 % pour le tarif domestique et 3,6 pour les PME). Le premier ministre s'est scandalisé publiquement d'une hausse supérieure de 1 % à l'inflation pour les ménages. M. Ciaccia a accordé 4,3 % en moyenne (4,5 % pour le tarif domestique).

En procédant ainsi, le ministre accordait à la société d'État un niveau comparable de revenus additionnels, sans trop heurter les consommateurs-électeurs.

Cette fois, la société demande 2,5 % de plus que l'inflation pour tous. Pourtant M. Bourassa n'est jamais intervenu pour le dénoncer.

L'histoire se répète

Depuis 10 ans, Québec a toujours dit oui aux demandes de hausses tarifaires d'Hydro-Québec à 1 ou, rarement, 2 % près,

même si parfois des ministres ou des premiers ministres ont décliné leur chemise en public avant d'abdiquer.

Peu importe les raisons — à une époque c'était la flambée des taux d'intérêt, à une autre l'effet du choc pétrolier sur les prix de l'énergie ou la chute du dollar sur les marchés de change — les gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis 1980, ont toujours accordé à la société d'État des hausses de tarifs qui lui ont assuré des revenus comparables à ses demandes, à quelques millions près.

Même en 1982, au sortir de la récession, la société d'État avait obtenu 16,3 % du gouvernement Lévesque (sa demande était de 18) alors que l'inflation oscillait entre 11 et 12 % à l'époque.

Santé financière

La ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, ne pourra échapper à cette logique encore une fois cette année, même si elle a évoqué certaines craintes quant à l'impact de hausses aussi élevées sur l'économie. Même si elle a exigé aussi en contrepartie, comme l'a fait en vain il y a un an son prédécesseur John Ciaccia, une productivité accrue de l'entreprise.

En se contentant de hausses tarifaires peu élevées depuis 1984, Hydro-Québec a laissé se détériorer à la fois son réseau de distribu-

tion et ses critères financiers. L'heure de rattrapage serait venue.

Il en coûtera 4,2 milliards \$ au cours des trois prochaines années pour remettre le réseau en état et diminuer le nombre de pannes de courant (plus de 15 000 en 1989) et 1,8 milliard \$ pour lancer un vaste programme d'économie d'énergie.

La société, dont le taux de rendement sur l'ivoire des actionnaires n'était que de 7 % en 1989 (contre 14,25 et 13,25 respectivement pour Gaz Métropolitain et Bell Canada), veut par ailleurs rétablir sa santé financière à l'aube d'un grand programme d'investissements (62 milliards \$ sur 10 ans) pour la construction de nouveaux barrages.

En outre, Hydro-Québec ne sera pas en mesure cette année de verser un seul cent de dividende au gouvernement, contre 182 millions \$ l'an passé et quelque 300 millions \$ l'année précédente. Son bénéfice net a chuté de 8,6 % en 1989.

Dans ces conditions, Mme Bacon aura plus d'arguments qu'il ne lui en faut pour justifier une hausse supérieure à l'inflation. Sa décision sera connue dans les prochaines semaines, et les nouveaux tarifs pour 1990 entreront en vigueur le 1er mai prochain.



Michel
CORBEIL

Le monde des fonctionnaires

Conseil exécutif: une certaine syndicalisation

Le secrétariat qui a nommé La Poutine et Jean Pelletier membres de l'Ordre du Québec ne détiendrait pas de secret d'État tel qu'il faille interdire à son personnel d'être syndiqué.

Le Tribunal du travail le laisse entendre dans une décision donnant un premier feu vert à la syndicalisation du personnel de la plupart des secrétariats rattachés au Conseil exécutif.

Dans un jugement daté du 7 février, porté depuis en appel, le juge Paul Yergeau donne raison au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec qui veut représenter le personnel de la plupart des organismes placés sous l'autorité du ministère du Conseil exécutif. Il rejette par la même occasion les prétentions des procureurs de l'État qui s'y objectent en faisant valoir notamment que la centaine d'employés concernés exercent « des activités que l'on peut considérer de haute confidentialité ».

Les organisations visées sont de nature et de taille bien diverses. On y retrouve le Secrétariat à l'Ordre national du Québec, avec « son » professionnel, et celui des Affaires intergouvernementales, avec 50 employés. Parmi les autres secrétariats, mentionnons notamment ceux à la Jeunesse, à la Condition féminine et aux Affaires autochtones.

Et on y retrouve aussi le Secrétariat à la Famille, un organisme qui illustre bien l'ambiguïté de la situation. Le SPGQ y comptait 11 adhérents jusqu'au 11 octobre 1989, date à laquelle cet organisme a quitté le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour se retrouver sous la tutelle du Conseil exécutif. En décembre, le gouvernement a transmis un avis d'exclusion syndicale pour les professionnels qui y oeuvrent.

Quelle hérésie, laisse tomber le vice-président chargé du dossier au SPGQ, M. René LaBossière. En allant du MSSS au Conseil exécutif, le personnel n'a pas vu son travail changer d'un iota, dit-il.

M. LaBossière souligne que la percée tentée par son syndicat ne vise pas le secrétariat général du Conseil exécutif ni celui à la Législation. Le SPGQ admet aisément dans ces deux cas que Québec allègue leur exclusion du Code du travail parce que les tâches qui s'y retrouvent ont un caractère de gérance ou un caractère central par leur proximité du pouvoir politique.

Ce n'est pas le cas des organismes revendiqués, poursuit le vice-président. On n'y brasse pas de grands secrets d'État et le devoir de discrétion imposé par la loi sur la Fonction publique suffit amplement, plaide-t-il.

Contesté en cour supérieure

Le juge Yergeau repousse sans ménagement plusieurs arguments mis de l'avant pour bloquer la venue du SPGQ dans des organismes gravitant tout près du saint des saints gouvernemental.

Le ministère du Conseil exécutif et le Conseil exécutif sont des entités distinctes, dit-il. Ils sont régis par des lois distinctes, insiste le juge. « Il est reconnu, écrit-il, que le législateur n'est pas censé parler pour ou contre rien dire. » D'ailleurs, la loi d'accès à l'information reconnaît aussi une différence entre les deux organismes.

« La savante distinction » entre les rôles administratif et exécutif du ministère « n'a aucune pertinence dans la présente affaire », analyse Me Yergeau. Il invoque un cas de jurisprudence à l'effet que la séparation des pouvoirs selon les penseurs politiques du XVIIIème siècle tels que Locke et Montesquieu ne fait pas partie de nos conventions constitutionnelles.

Il soutient aussi avoir « de la difficulté à suivre le raisonnement du Procureur général » lorsqu'il parle d'analogie entre le ministère et le Conseil. « Ou bien l'exclusion (du Code) vise nommément le ministère ou bien elle ne le vise pas. »

Cette exclusion est accordée à des organismes comme l'Office des ressources humaines, la Commission de la fonction publique et l'Institut de recherche sur la rémunération, des organisations dont le caractère de gérance ne s'apparente pas au ministère.

La décision du Tribunal du travail fait cependant l'objet d'un bref d'évocation, rapporte le vice-président du SPGQ: Québec estime que le jugement est manifestement déraisonnable en droit et la cause sera entendue, le 25 avril, en cour supérieure. Le Conseil du trésor, pour sa part, préfère ne faire aucun commentaire sur l'affaire, se limitant à confirmer l'appel.

Nouvelle machine à piastres de l'État?

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec se demande si Québec ne vient pas d'inventer une nouvelle industrie. Commentant la possibilité étudiée par le gouvernement d'imposer une taxe de 2 \$ par pneu, le syndicat mentionne que la « dégradation du réseau routier, dont l'entretien a été grossièrement négligé par l'État, entraîne » justement une usure prématurée des pneumatiques. De plus, selon son président, M. Grégoire Lamontagne, le consommateur moyen paiera plus que les camionneurs, responsables des dommages aux routes, parce que les pneus des fardiens sont rechapés à plusieurs reprises. L'Association souleve aussi le fait que le gouvernement se contente de réglementer l'entreposage et néglige la recyclage par pyrolyse sous vide, une technique « utilisée avec succès dans d'autres pays. (...) Toute l'expertise du gouvernement est disponible depuis des années » à ce sujet.

Soqip: une orpheline en bonne santé

La Société québécoise des initiatives pétrolières (Soqip) est toujours sans p.d.g., mais elle a bouclé l'année avec des résultats financiers semblables à 1988-1989, a appris LE SOLEIL. Ainsi, le rendement sur l'ivoire propre serait sensiblement le même et les bénéfices n'auraient diminué que légèrement. L'an passé, le bénéfice net s'est établi à 6,5 millions \$. Quant au successeur de M. Richard Pouliot, qui a brusquement quitté en janvier la présidence de la Société, il n'est pas encore désigné officiellement. Celui qui assure l'interim, M. Yves Rheault, a retardé son départ vers la Caisse de dépôts et de placements pour cette raison.

Équité: 250 millions \$ en argent neuf

Ce ne sont pas 400 millions \$ en argent neuf, comme l'a publié LE SOLEIL, que le Conseil du Trésor a alloués, la semaine dernière, au chapitre de l'équité salariale. Le livre des crédits mentionne que « les coûts en crédits budgétaires sont estimés à 153,5 millions \$ en 1990-1991 et à 250,1 millions \$ en 1991-1992 ». Mais un membre du Conseil a expliqué qu'une partie des sommes est récurrente et que les crédits additionnels atteignent 250 millions \$.

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant: 644-4015.

★ LA BAIE ★

LE MARDI 3 AVRIL

UNE JOURNÉE EN OR POUR ÉCONOMISER! 15% DE RABAIS*



LE MARDI 3 AVRIL, C'EST LE JOUR DES 65 ANS ET PLUS À LA BAIE!

***15% DE RABAIS SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS!**

Le printemps est là. Pâques arrive à grands pas, c'est le moment où jamais de faire vos emplettes... tout en économisant! En effet, le mardi 3 avril 1990, nos clients âgés de 65 ans ou plus pourront profiter d'un rabais de 15% sur presque tous les articles en magasin, rabais également applicable dans nos salons de coiffure et de beauté et chez les opticiens K. Michel et associés, à la Baie. Et pas de chichi, pour avoir droit à votre rabais, vous n'avez qu'à présenter votre carte de l'Age d'Or, votre permis de conduire, votre certificat de naissance ou toute autre pièce d'identité prouvant votre âge. Achats en magasin seulement.

EXCEPTIONS: tabac, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, sacs à main Bree, articles Liz Claborn, gros électroménagers, fours à micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes, accessoires vidéo, radios, chaînes stéréo, accessoires audio, téléphones, répondeurs, commandes spéciales, centres de liquidation mode, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle. Les services et les rayons concédés peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée à votre magasin la Baie.



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

FIRST LADY

Vous avez plus de 65 ans? Alors le mardi 3 avril, vous pourrez profiter d'un rabais de 15% sur le prix des perruques et sur le coût du perçage d'oreilles à la boutique First Lady à la Baie!

Aux Galeries de la Capitale et à la Place Laurier.

PAUSE DÉLICE

Vous en avez assez de magasiner? Venez vous détendre dans un de nos restaurants libre-service! Pour le Jour des 65 ans et plus, nous proposons à nos aînés un délicieux pâté au poulet, à seulement 2,99 \$ ch. Bon appétit!



ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Un nouveau musée dans le paysage

Marcel Masse est venu, il a vu, il est reparti. Mais les millions de dollars de la culture fédérale pleuvront sur Québec. Faut-il en rire ou en pleurer? Le projet d'un Musée de la Nouvelle-France dans l'édifice actuel des Douanes, annoncé par le ministre canadien des Communications dans le contexte de la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy, au Vieux-Port, arrive dans le décor comme un cheveu sur la soupe.

Il y a malaise dans ce que l'on peut appeler « le milieu ». Ottawa s'est donné le mandat d'essaimer sa culture officielle d'un océan à l'autre. Bien réalisé, dans un esprit de collaboration étroite avec les institutions locales et régionales, le projet aura un impact positif.

Mais mené au grand galop pour engager les fonds avant de nouvelles restrictions budgétaires, sans tenir compte de la problématique générale des musées petits et grands de Québec, il disloquera le tissu culturel de la capitale.

Premier indice de ce malaise: l'absence du comité consultatif de tout représentant de la municipalité et du ministère québécois des Affaires culturelles. M. Masse a recruté à peu près tout ce qui bouge du côté des historiens et des directeurs de musées locaux subventionnés, au sein de ce comité, mais non les deux principaux intéressés.

Une rencontre entre le ministre et le maire Jean-Paul L'Allier aurait permis de régler ce contentieux. M. Masse se dit ouvert à la participation de la ville et du MAC au dossier. La ville, de son côté, a tout intérêt à s'insérer dans le processus de consultation et de décision plutôt que de regarder passer le train sans sourciller.

Les Affaires culturelles, par contre, gardent un silence de circonstance. Les premières instances concernées n'ont même pas été consultées, sans doute pour éviter d'avoir à répondre à des questions embêtantes.

On peut toutefois s'étonner de voir Ottawa arroser de ses fonds une nouvelle institution alors que plusieurs collections de premier plan sur la Nouvelle-France, notamment au Musée du Séminaire, demeurent pratiquement confidentielles, faute de moyens pour les exploiter.

Il faut également s'interroger sur la duplication possible du futur musée fédéral avec d'autres établissements. Filiale du Musée canadien des civilisations, il logera à un jet de pierre du Musée de la civilisation, une institution d'obédience québécoise. Y aurait-il deux définitions si distinctes du mot « civilisation » qu'il mérite deux toits rivaux?

La ville de Québec, de son côté, a acheté le Morrin College, dans le Vieux-Québec. L'ex-maire Jean Pellerin voulait en faire un musée d'histoire de la ville. La présente administration cherche un nouveau concept, qui pourrait tenir compte du vécu de cette institution anglophone.

Il serait aberrant de tenir deux débats parallèles, l'un sur le musée fédéral et l'autre, sur le musée municipal. Au-delà du narcissisme canadien et de l'esprit de clocher québécois, il faut arrimer ces deux projets.

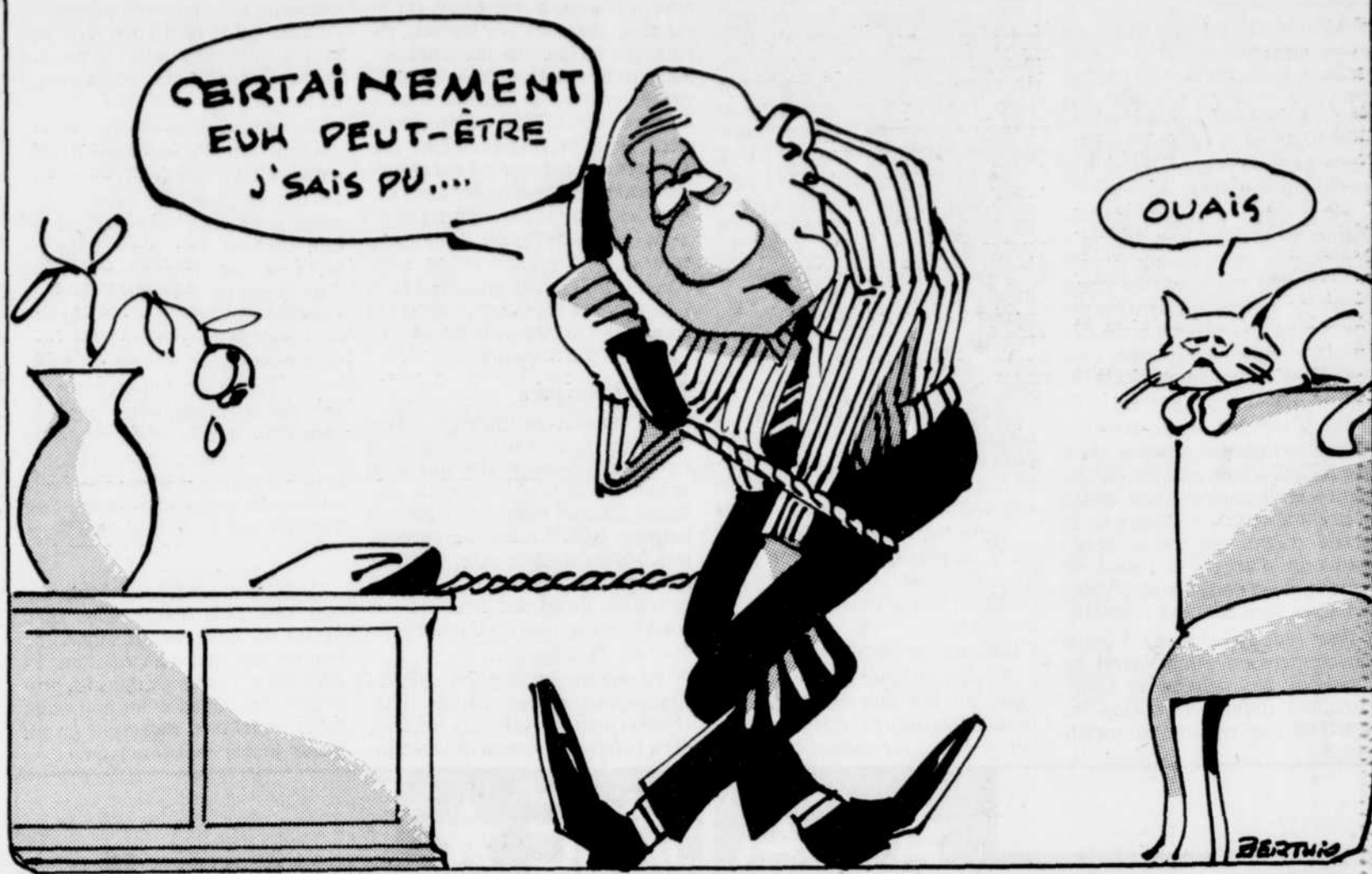
Les fonds culturels fédéraux qui seront rejetés par Québec iront à Halifax, à Saskatoon ou ailleurs. La région doit les repêcher pendant qu'ils passent, sans chercher de mauvaise querelle au ministre qui ne fait, somme toute, qu'exécuter les mandats prévus par la législation sur les musées.

Mais les intervenants québécois doivent assumer pleinement leurs responsabilités, sans jouer aux fan-toches. M. Masse se dit ouvert, prêt à tout débattre.

Sautons alors sur cette occasion inespérée, élargissons le débat à l'ensemble des musées de la ville, insistons avant tout sur leur complémentarité plutôt que sur leurs rivalités: à ces conditions seulement, les musées comme le public y trouveront leur profit.

RAYMOND GIRoux

ÊTES-VOUS EN FAVEUR DE LA SOUVERAINETÉ?



Point de vue

Une iniquité qui devrait être éliminée

par Pierre FORTIN

La réforme de l'aide sociale n'a pas empêché la reconduction de cette mesure absurde et inique qu'est la comptabilisation d'une partie de la valeur de la résidence parmi les « ressources » financières des bénéficiaires d'aide sociale.

En vertu du nouveau règlement, la prestation d'une famille possédant leur demeure est réduite de 2% de l'excédent de 60 000 \$ de sa valeur au rôle d'évaluation municipale. Par exemple, bien que la loi établisse qu'une somme mensuelle de 800 \$ vous est nécessaire pour « rencontrer vos besoins et ceux de votre famille » si votre maison est évaluée à 75 000 \$ la prestation sera réduite de 300 \$ soit de plus d'un tiers.

Au Québec, près de un millier de familles sont victimes de ce garrot économique, sans que l'État n'ait jamais cherché à démontrer le pourquoi de pareille mesure, pas plus qu'il ne s'est préoccupé de justifier un pourcentage si élevé (passé de 1 à 2% en avril 1986, sous l'Inquisiteur Paradis), ni d'expliquer comment il se fait que la valeur exornée de la résidence était demeurée à 50 000 \$ depuis 1984, alors que la loi ne prévoit aucun mécanisme d'indexation!

Comment expliquer que dans une « société libre et démocratique », fondée sur les trois axiomes que sont la propriété privée, l'effort individuel et le libre arbitre, des êtres humains, souffrant déjà assez de la pauvreté et de la maladie soient encore éprouvés par l'indifférence et le mépris des gestionnaires du bien public?

Ce sont bien ces valeurs fondamentales qui sont en question. Sans vouloir établir une différence de classe entre les assistés sociaux, il apparaît clairement que les bénéficiaires propriétaires de leur résidence ne correspondent pas à la caricature que l'on en fait. Car personne n'a jamais acheté de maison avec l'aide sociale. Et on ne verra jamais d'assisté social dans une résidence cosuée de plusieurs centaines de milliers de dollars, ne serait-ce qu'en raison des frais de taxes et d'entretien.

Et même si cela était, nous soumettons que la loi a pour but de remédier à des abus clairs et évidents et non pas de pallier à l'avance à des situations purement hypothétiques.

Au contraire, ceux qui possèdent leur résidence l'ont acquise par le travail acharné, le sacrifice et le courage, afin de procurer à leurs proches les éléments de sécurité et

d'autonomie associés à cette idée de « chez-soi », de « foyer ». Ils rêvaient d'occuper leur propriété jusqu'à ce que, en toute liberté et sans contrainte d'aucune sorte, ils décident de s'en départir.

Mais la maladie, l'accident, le handicap, ou le manque de compétence pour survivre, à un âge souvent avancé et alors que n'existait pas, à l'époque de leur « productivité sociale », de mesures modernes telles qu'un fond de retraite ou l'assurance collective.

Là, c'est une veuve dont le mari s'est crevé au travail pour lui offrir cette maison. Ici, un parapalégique qui, après nombre d'années, est parvenu à adapter sa résidence à ses besoins. Ailleurs, c'est un invalide, qui a construit cette maison de ses mains, et qui fait économiser à l'État dix fois plus qu'il n'en reçoit en gardant chez lui son fils mentalement handicapé.

Ou encore ce couple de handicapés, avec deux enfants à charge, dont l'un a reçu cette maison en héritage pour qu'ils puissent vivre en paix. Ou encore cette dame, qui a travaillé toute sa vie pour « élever » seule ses quatre enfants et « assiste » aussi l'État en assumant la garde de son vieux père.

L'imagination se perd devant toutes les combinaisons

possibles du malheur humain.

Pour la plus grande part, cependant, nous pouvons affirmer que cette clientèle est constituée de personnes approchant le troisième âge, insécures, qui n'envisagent même pas de mettre en vente leur propriété et de partir à l'aventure, craignant de perdre le milieu de vie qu'ils connaissent depuis des décennies.

L'argument d'affamer et de « couper les vivres » a toujours figuré dans l'histoire comme abjection et barbarie. Si l'intention de l'État est, tel que nous le supposons, d'inciter ces personnes à se départir de leur résidence, il serait opportun de s'interroger sur les coûts sociaux et de santé générés par la privation, le désespoir et le déracinement social.

Nous considérons que de prendre en otage le strict minimum vital que constitue la prestation d'aide sociale afin de forcer des personnes à se départir de leur résidence est une politique inutile à une saine gestion des fonds publics et aussi nuisible en ce qu'elle porte atteinte aux valeurs qui constituent la base de notre société moderne et démocratique.

Pierre Fortin est un avocat de Québec.

Notre Opinion

Quelle manie!

(Lettre à Robert Bourassa, premier ministre du Québec)

Il fut diffusé dernièrement à la radio que votre gouvernement songeait sérieusement à installer des panneaux routiers bilingues sur nos routes québécoises.

Toutes mes félicitations! Ce sera complet, vous aurez réussi à faire disparaître tout ce qui restait d'unilingue français et aussi d'exotique pour nos voisins du Sud ou d'ailleurs.

C'est dans le but d'améliorer la sécurité prétendez-vous? Il faudrait trouver quelques motifs plus sérieux et par le fait même plus crédibles.

En France, au Mexique, ou ailleurs, a-t-on déjà vu des panneaux routiers bilingues afin de satisfaire un tourisme de langue étrangère?

Surtout que la grande majorité des indications sont affichées en symboles qui nécessitent aucun texte.

Qu'est-ce que c'est cette manie du bilinguisme chez vous? Moi ça me dépasse et je ne suis pas le seul, je vous assure.

Serait-ce cette mentalité de

colonisé qui prend le dessus sur votre intelligence et votre bon sens? Yours truly,

Jules Champagne Cap-Rouge

Tournant étonnant

Le début du démantèlement du système communiste (antichrist idéologique) et des dictateurs tant à l'Est qu'à l'Ouest n'est que le premier acte du virage nécessaire de l'humanité vers l'avènement du règne de Dieu. Ce qui était tout à fait imprévisible commence à se réaliser subitement. Les populations désirent ce bonheur spirituel et matériel mais ce sont les élites, les chefs et les puissants qui se constituent en petits dieux et qui gardent les peuples à leur merci sur tout l'échiquier mondial.

L'étude des signes des temps et de l'eschatologie nous indique que l'heure de Dieu arrive afin de préparer son chef-d'oeuvre de restauration du monde avant sa seconde venue...

Mais combien de changements seront nécessaires à l'heure de ce tournant décisif mondial. A cause de l'orgueil démesuré des puissants ou de la

dissolution des moeurs, certains pays deviennent semblables à l'ancienne Égypte qui était frappée de signes et de calamités afin d'entrer coûte que coûte sur les chemins de la transformation.

D'une certaine manière, nous sommes chanceux de vivre l'un des plus grands moments de l'histoire de l'humanité. Mais que pouvons-nous faire au plan individuel? Essentiellement, chacun doit prendre conscience des signes de sa présence bénéfique en son propre cœur et le rayonner par sa bonté et son amour...

Pierre Monty Sherbrooke

Duchesnay

(Lettre à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec)

L'Association forestière Québec métropolitaine (AFQM) prie votre gouvernement d'abandonner son projet de vente d'une partie de la forêt expérimentale de Duchesnay.

Le projet dont nous contestons l'à-propos consiste à soustraire de Duchesnay une portion

de 4 km² autour du lac Au Chien pour la céder à la Corporation de développement du parc industriel de St-Raymond de Portneuf.

Ce promoteur organisera le « développement », c'est-à-dire la construction de 275 unités d'habitation, 25 chalets et 25 condominiums pour y loger une population pouvant atteindre les 1000 personnes...

Le dévoilement prématuré de ce projet au printemps 1989 a provoqué une levée de boucliers. Plusieurs associations de propriétaires (Lac St-Augustin, lac St-Joseph, lac Sergent, lac Sept-Îles) le conseil municipal de Fossambault-sur-le-Lac, une centaine d'employés du MER de l'unité de gestion Portneuf-Duchesnay, le Parti québécois, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et l'éditorialiste du SOLEIL Raymond Gagné ont pris publiquement position contre l'idée de soustraire le secteur du lac Au Chien du territoire de Duchesnay.

Plusieurs déplorent la perte éventuelle de sites expérimentaux et les impacts de ce développement sur le délicat et important projet d'étude des pol-

luants atmosphériques mené à grands frais par les gouvernements provincial et fédéral eux-mêmes dans le bassin du lac Clair à 2,5 km de l'est du lac Au Chien. D'autres y voient un danger préjudiciable et imaginent déjà des réductions additionnelles de territoire dans l'avenir. Enfin, on s'interroge sur les dangers de polluer le lac au Chien et le lac Sept-Îles.

L'Association forestière Québec métropolitaine est d'avis qu'elle doit faire connaître maintenant son opposition au projet de votre gouvernement et vous demande de renoncer à soustraire le lac Au Chien de la forêt de Duchesnay...

Nous espérons, M. le premier ministre, que la demande de l'Association forestière Québec métropolitaine de retirer le projet de vente d'une partie de la forêt expérimentale de Duchesnay sera prise en grande considération.

Pierre Deschênes, président Association forestière Québec métropolitaine Inc.

Un virus dangereux

Permettez-moi de vous faire

part de mon opinion au sujet de l'unilinguisme en Ontario.

Bien que je croyais vivre dans un pays bilingue, voilà qu'un beau matin de janvier, certaines villes de la belle province de l'Ontario, décident de renier ce bilinguisme qui était l'une des fiertés de notre grand pays.

Le Canada bilingue disait-on! Qu'en restera-t-il dans cinq ans? Au train où vont les événements, les quelque 500 000 Canadiens français qui demeurent dans cette province, n'auront même pas le temps de réagir aux attaques des fervents de l'unilinguisme anglais...

Déjà près de 34 municipalités se sont ralliées à l'idée de Sault Ste. Marie, qui fut la première à bannir le français de sa vie quotidienne. Ce sont des centaines de milliers de résidents ontariens qui seront brimés dans leurs droits de vivre, de parler et de s'informer en français. Est-ce que dans un avenir rapproché, ce virus qui dévaste nos voisins de l'ouest passera la frontière? Caroline Vaillancourt Neufchâtel

Nouveaux critères de fixation du loyer

Les relations s'annoncent plus tendues dans les HLM

La nouvelle réglementation en vigueur depuis le 15 mars concernant la fixation du loyer dans les HLM selon de nouveaux critères basés sur la réforme de l'aide sociale perturbera vraisemblablement les relations entre les gestionnaires des Offices municipaux d'habitation (OMH) et leurs locataires.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

C'est du moins ce qu'a laissé entendre au SOLEIL le directeur général de l'association des OMH, M. Claude Poulin, soulignant que les gestionnaires des offices auraient préféré une solution moyenne, mais que le gouvernement semblait toutefois respecter une certaine logique qui tenait compte des nouveaux barèmes de l'aide sociale.

« Il est vrai que cette nouvelle politique créera des tensions entre

locataires et gestionnaires, affirme M. Poulin. Certaines personnes nous accuseront de les pousser à mettre leur enfant dehors pour pouvoir payer leur loyer. Il est possible que cela provoque l'éclatement de familles lorsque des parents devront forcer leurs enfants à payer leur part. Il y aura certainement des cas pathétiques parce que nous serons obligés de faire appliquer cette politique, et ce malgré certains désaccords des gens du réseau. Notre association aurait vraiment préféré une solution moins draconienne, à tout le moins des changements plus échelonnés. »

Cette nouvelle réglementation avait été jugée discriminatoire et dénoncée par les organismes et regroupements de locataires lors de sa parution dans la Gazette officielle, car contrairement aux autres politiques sur le logement, le projet n'avait pas fait l'objet d'une pré-publication de 45 jours avant son adoption.

Le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) disait alors que bien des assistés verraient leur loyer fixé non en fonction de leur prestation réelle, mais en regard du maximum qui pourrait être obtenu dans les cas de disponibilité pour les programmes de réinsertion sur le marché du travail. Selon le groupe, bien des locataires consacreront plus de 25 % de leur revenu au logement alors qu'il s'agit d'une norme dans les HLM.

« Le règlement de 1990, souligne pour sa part M. Poulin, ne change pas le critère du 25 % du revenu. Cependant, les enfants adultes sont considérés comme deuxièmes occupants et doivent eux aussi participer à défrayer le loyer. Le gouvernement demeure logique dans ses démarches puisque les prestations d'aide sociale ont augmenté sensiblement et qu'une partie de ce montant est considérée pour le paiement d'un loyer. »

Auparavant, les enfants âgés entre 18 ans et 21 ans n'avaient pas à participer au loyer; ceux entre 21 et 25 ans ne payaient qu'environ 60 \$, ou le coût d'une chambre. Maintenant, le jeune majeur doit y aller de sa part de 25 % de ses revenus, s'il est considéré deuxième occupant et, s'il y a d'autres jeunes majeurs, leur

loyer est de près de 60 \$ chacun.

Les coûts des services, tel le stationnement ou la climatisation, ont pratiquement doublé, ce qui fait dire à M. Poulin que le gouvernement aurait dû penser à des mesures d'indexation depuis 1982 plutôt que de donner un coup de barre aussi important, de sorte que la mesure aurait pu être plus facile à accepter.

Pour ce qui est du barème de disponibilité servant de base à la

fixation du loyer, accordant des montants plus importants en prestation que dans les cas de non-disponibilité au travail, M. Poulin admet que des personnes auront à payer un loyer dépassant 25 % de leurs revenus réels. Cependant, il estime que cette base de calcul facilite l'administration des HLM, car il serait pratiquement impossible de vérifier régulièrement si un locataire reçoit une prestation de disponibilité ou de non-disponibilité.

En Bref

■ L'UMRCQ prête à une rencontre

SAINTÉ-FOY — L'Union des municipalités régionales de comtés du Québec a accueilli favorablement l'invitation du ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, à tenir dès que le contexte sera favorable une rencontre de la table Québec-municipalités. Mais cela à la condition expresse qu'un seul sujet figure à l'ordre du jour, soit la reprise des négociations avec le gouvernement concernant la réouverture du pacte fiscal. « Compte tenu de l'état actuel du dossier qui nous préoccupe au plus haut point, soit le financement scolaire, il nous apparaît difficile, donc inopportun, d'aborder d'autres sujets avec le gouvernement tant et aussi longtemps que nous ne serons pas fixés quant à son orientation définitive en cette affaire », a souligné le président de l'UMRCQ, M. Roger Nicolet, dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre. L'organisme considère qu'il est impératif que toutes les municipalités du Québec unissent leurs forces pour rétablir les bases d'une relation saine avec le gouvernement afin d'éviter que l'affrontement créé par les récentes annonces ministérielles ne dégénère en une remise en question à long terme de l'indispensable complicité administrative entre les deux niveaux de gouvernements.

■ Impôt post-universitaire

MONTREAL (PC) — L'idée d'un impôt post-universitaire pour remplacer les frais de scolarité rallie la majorité des Québécois, indique un sondage de la firme Sorecom pour le compte d'Inter-Universités dans le cadre du deuxième numéro de ce nouveau magazine qui sera distribué sur les campus du Québec au cours des prochains jours. Plus des deux tiers des Québécois (69 %) sous le coup de sonde effectué du 9 au 19 février dernier appuient cette proposition. Cet impôt permettrait aux étudiants de payer leur séjour à l'université une fois qu'ils sont sur le marché de travail. L'impôt post-universitaire serait calculé en fonction du revenu de l'étudiant. Plus de la moitié des Québécois sont d'avis par ailleurs que l'État et l'entreprise privée ne contribuent pas suffisamment au financement des universités.

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement. À nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT —

BERLITZ

5 PLACE QUEBEC
529-6161

© 1990 Centres de Langues Berlitz

INSTALLATION GRATUITE. GARANTIE À VIE

« 95% des problèmes de fenestration trouvent leur origine dans l'installation. »

Laurent Cloutier, La Presse, chronique Rénovation, samedi 9 juillet 1988.

Mais à quel bon développer les meilleurs produits sans les installer dans les meilleures conditions possibles? 95% des problèmes reliés à l'achat de portes et fenêtres sont effectivement dus à une mauvaise installation. Dans cette optique, Fenexpert, a mis de l'avant une garantie à vie limitée sur produits et installation, unique dans l'industrie. Pour la plus grande satisfaction de ses clients, Fenexpert vous assure d'une installation professionnelle, réalisée par une main-d'œuvre qualifiée, en conformité avec les spécifications du manufacturier, les règles de l'art et les pratiques reconnues.

Hâtez-vous de profiter pour une période limitée d'une installation gratuite sur les modèles de porte-patio #823-BR et de porte-jardin #601-A, un des produits de fenestration des plus complexes à installer.

A- Porte-patio en aluminium série 823 BR, blanche, cadre recouvert, 4 panneaux, triple vitrage, 5 pl. ou 6 pl.
B- Porte-jardin en acier, série 601-A, 2 panneaux ouvrants, peinture blanche à l'intérieur et à l'extérieur, cadre recouvert, moustiquaire. Non inclus: poignée et carrelage.

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES
FENEXPERT
Portes et fenêtres

Direction Est
Autoroute de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Rue Marais

355, rue Marais (local 165)
En bordure du boul. de la Capitale, coin Pierre-Bertrand
Tél.: 681-6755

Libérez-vous d'une corvée avec un lave-vaisselle KitchenAid* de chez Eaton!

Le nom KitchenAid est synonyme de fiabilité dans le domaine des lave-vaisselle. Leur conception de haute qualité vous facilite la vie!

10 raisons qui font du modèle à encastrer 4KUDI220T de KitchenAid un bon choix chez Eaton

1. Clavier de sélection à 5 boutons-poussoirs offrant une grande polyvalence de lavage.
2. Système d'isolation sonore "Quiet Scrub" que vous apprécierez beaucoup après les repas.
3. Nouveau panier à couverts grand format.
4. Protection pour la porcelaine.
5. Bras gicleur supérieur en acier inoxydable.
6. Chauffage automatique de l'eau.
7. Séchage efficace par circulation d'air.
8. Système de filtration triple.
9. Chargement facile à votre guise.
10. Broyeur d'aliments mous.

KitchenAid
Renseignez-vous sur la garantie Eaton auprès de notre personnel de vente.

VERRES EN CRISTAL EN PRIME!
À l'achat de ce lave-vaisselle KitchenAid vous recevrez, sans frais supplémentaires, un ensemble de 6 verres à pied en cristal.

* Marque déposée de KitchenAid Inc., U.S.A.
KitchenAid Canada Inc. est détenteur d'une licence au Canada.

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

loto-québec Résultats

Tirage du 90-03-31

6/6	1	2 358 233,80 \$
5/6 +	13	68 529,80 \$
5/6	282	2 415,80 \$
4/6	16 486	79,40 \$
3/6	311 696	10,00 \$

6 23 25 31 39 41

No complémentaire: 12

VENTES TOTALES: 18 572 177 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000 \$
PROCHAIN TIRAGE: 90-04-04

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MOI, JE GAGNE AVEC CHIK 99

Desjardins

TOUT PRES DE **17 000 \$**
À GAGNER EN ARGENT!

LE PAIEMENT DIRECT DESJARDINS LE SOLEIL

POUR PARTICIPER

AVEC LES SUPERMARCHÉS:
À 9h15, du lundi au samedi, à CHIK 99, on mentionnera le nom d'un supermarché de la région de Québec.

En faisant vos achats à ce supermarché vedette la journée même et en payant avec le PAIEMENT DIRECT DESJARDINS, un coupon de participation vous sera remis. Inscrivez-le le mot de passe du journal LE SOLEIL, et vous serez ainsi éligible à gagner automatiquement 99 \$.

Les tirages auront lieu à 11h15 et 14h15 sur place.

AVEC L'ÉMISSION L'URGENCE À CHIK 99:
Du lundi au vendredi, à 16h15 et 17h15, la 9^e personne à téléphoner à l'émission L'URGENCE à CHIK 99 au 670-9999 et qui a en main un relevé de PAIEMENT DIRECT DESJARDINS gagne automatiquement 99 \$.

De plus, gagnez 99 \$ additionnels en mentionnant à l'animateur le MOT DE PASSE publié dans le journal LE SOLEIL.

Et encore 99 \$ pour vous, si votre transaction a été effectuée chez l'un des 5 marchands mentionnés par l'animateur à CHIK 99.

* Paiements du concours disponibles à CHIK 99.

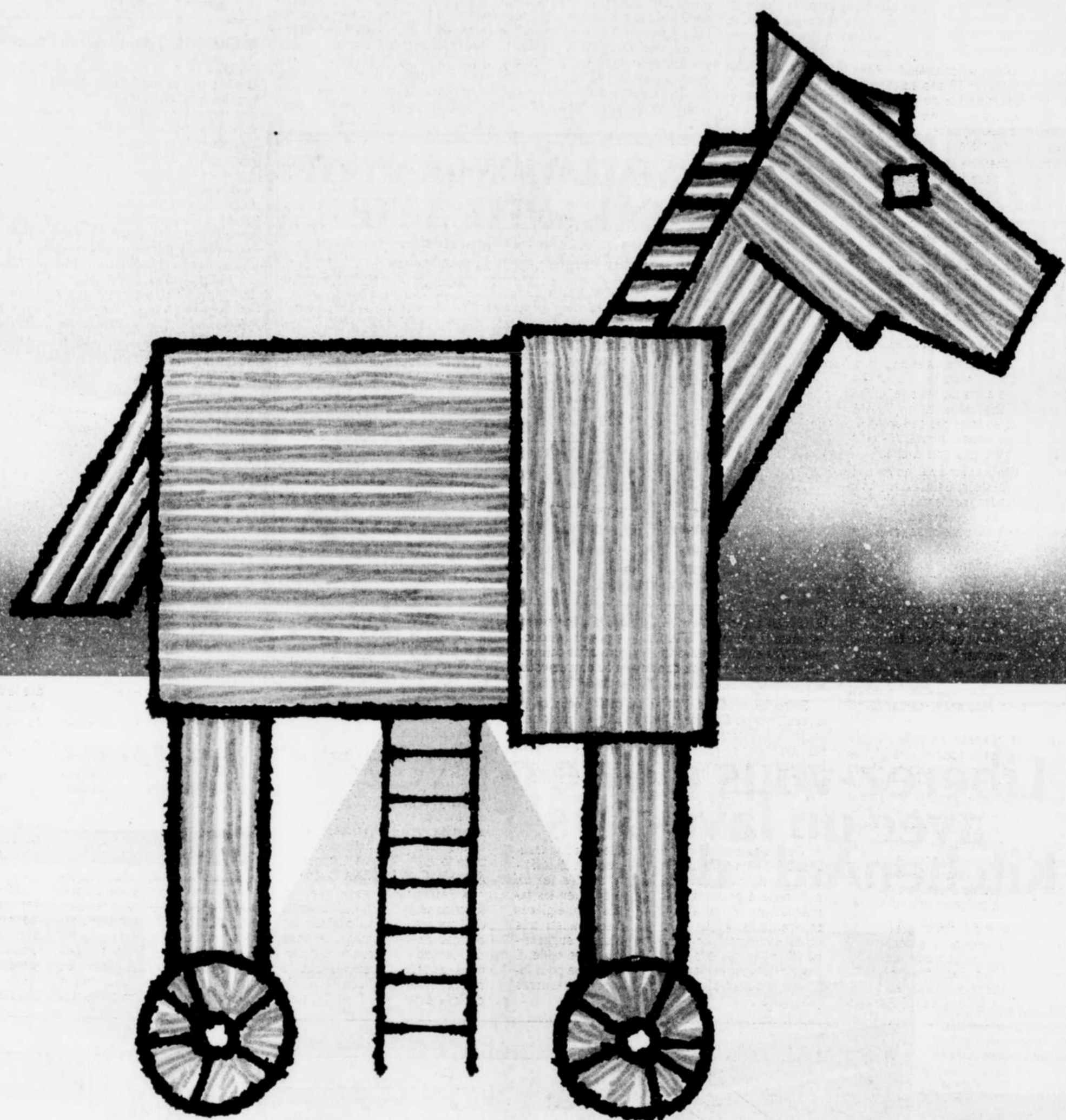
TOUT PRES DE 17 000 \$ À GAGNER EN ARGENT.

MOT DE PASSE
CARTE MULTISERVICE DESJARDINS

DU 2 AVRIL AU 4 MAI 1990
ÉCOUTEZ CHIK 99 ET LISEZ LE SOLEIL POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS.

Desjardins LE SOLEIL

PAS DE MAUVAISES SURPRISES



Juste
L'HEURE JUSTE

plus une garantie imbattable

Vos concessionnaires

TOYOTA